

éditorial	
Loi pour tous ou justice séparée? Patrice Darteville	3
dossier - Le care: le souci des autres	
Le care, un travail comme les autres? Nathalie Zaccâï-Reyners.....	5
Le care: un nouveau combat féministe? L'entretien de Stéphane Renard avec Florence Degavre	7
Les métiers du care Yves Mengal	10
Les mutualités ont de l'imagination Bernard De Backer	13
idées	
Mai 68 vu par ses adversaires - Les ruses infinies de la raison historique Michel Grodent	16
Le chas de l'aiguille L'entretien de Jean Sloover avec Geneviève Ferone..	18
société	
Hymen: porte dérobée? Jean-Jacques Amy.....	20
europe	
Berlusconi ou l'Italie décervelée Une interview de Carlo Freccero - Propos recueillis par Pascal Martin	22
monde	
Katanga - Les grands opérateurs et le travail des «fourmis» Colette Braeckman	24
éthique	
Mourir dans la dignité: un leurre ou une «œuvre»? Marcel Bolle De Bal	26
culture	
Hugo Claus, un rebelle bien organisé Une interview d'Alain van Crugten - Propos recueillis par Christian Jade.....	28
Louise Bourgeois, la femme araignée Ben Durant	30
Duchamp, Man Ray et Picabia — Trois amis Olivier Swingedau	31
Goldoni à Pékin Xavier De Schutter	32
agenda	33

10

22

30

Notre prochain dossier

Réseaux : trafic d'influences

Si les réseaux favorisent la circulation des personnes et des idées, certains engendrent également des trafics beaucoup moins licites: terrorisme, drogue, prostitution, etc. D'aucuns leur prêtent parfois une influence démesurée... Qu'en est-il? Petite enquête dans un monde qui cultive quelquefois ses mystères.

En couverture:
© Marcin Kempski

Loi pour tous ou justice séparée?

La déclaration (*Lecture*) du 7 février 2008 de l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, n'est pas anodine¹. Que le chef (après la Reine) de l'Église anglicane propose de confier à des tribunaux religieux musulmans ou juifs des affaires familiales ou personnelles n'est pas vraiment commun.

Mgr Williams voit clairement que ses vrais adversaires sont les partisans des droits de l'Homme et ceux qui se revendiquent des Lumières et non les tenants d'autres religions que l'anglicanisme officiel.

De fait, son point de vue me semble dangereux et mauvais, mais R. Williams, pour se justifier, pose néanmoins quelques bonnes questions sur la stratégie à adopter dans une société multiculturelle.

Selon lui, la vision universaliste de la politique inspirée des Lumières est risquée parce que décalée. Elle se justifiait autrefois face à une autorité qui n'en appelait qu'à la tradition et refusait de se justifier par d'autres critères. Mais le despotisme n'est plus le problème de nos sociétés. Celles-ci sont aujourd'hui «ethniquement, culturellement et religieusement diverses: ce sont des sociétés d'affiliations multiples».

L'affirmation est sans doute juste, en tout cas dans une grande partie de l'univers urbain européen.

Mais elle ne résout pas le problème de manière univoque. Il ne s'en suit pas que les lois doivent relever de chacun des groupes. Il est d'autant plus nécessaire qu'une loi commune prévèle pour établir ou maintenir un lien social suffisant et nécessaire.

Charia et droits de la femme

R. Williams voit bien clairement les deux objections qu'on peut lui faire. Céder le pouvoir à des tribunaux religieux, c'est permettre d'établir des inégalités principalement entre femmes et hommes (et spécialement le mariage forcé) et de légaliser l'interdiction de l'apostasie.

Il ne s'agit pas pour lui de permettre de tels triomphes de l'obscurantisme, mais de trouver ainsi une solution pour le contrer. Ainsi, pour l'archevêque anglican «aucune juridiction ne devrait avoir le pouvoir de dénier l'accès à des droits garantis aux autres citoyens ou de punir ceux qui les réclament».

Il s'agit, à le suivre, d'établir, à la mode québécoise, une hiérarchie entre les droits: l'égalité des sexes devrait l'emporter sur la liberté religieuse. Cela ne me déplaît pas dans ce cas, mais c'est mettre le pied à l'étrier pour une course folle à la réduction des droits. À mon sens, tous devraient être établis et réels et il ne devrait pas y avoir d'occasion de sacrifier l'un à l'autre. À défaut, les droits x ou y l'emporteront sur le droit z, c'est-à-dire plus que vraisemblablement toutes sortes de droits l'emporteront sur la liberté (la sécurité publique sur la liberté d'expression et la liberté tout court au nom de la lutte contre le terrorisme).

R. Williams objecte encore non sans raison qu'«il n'y a pas de code particulier qui puisse être identifié à la charia». La

charia n'est en effet qu'une liste de principes généraux inapplicables directement qui ont pour seuls effets de confier la justice à des juges qui se réclament de règles religieuses des plus vagues, mais d'inspiration un peu plus que conservatrice. En particulier, les mariages forcés ne sont pas dictés par la charia ou le Coran et ne devraient donc pas être cautionnés par les tribunaux musulmans.

C'est là l'autre problème pour les laïques. Rowan Williams a beau affirmer que l'occasion est belle pour se demander ce que nous entendons par «loi». On peut débattre de cela, mais non pas admettre qu'un jugement puisse avoir comme fondement autre chose que la loi démocratique et en aucun cas une référence jugée sacrée.

En outre, créer des tribunaux pour le droit des familles sur des bases religieuses, c'est renforcer celles-ci. Elles ne sont pourtant pas évidentes. En Europe, il n'y a pas plus de 20% de la population pour qui la religion est la référence suprême, même si cela ne veut pas dire qu'il y a 80% d'incroyants.

Pour les laïques, le développement social ne peut être lié à la séparation des groupes et des individus entre eux. La mixité (se marier, manger ensemble...) est le vrai signe d'une société multiculturelle.

De bonnes questions

Mais Rowan Williams soulève un risque réel que sa proposition devrait permettre d'éviter. À force d'être rejetés, les groupes religieux minoritaires vont se ghettoiser en se positionnant en opposition sourde à nos valeurs.

Édouard Deluelle s'interroge lui aussi sur ce risque en Belgique et sur sa progression «le déclin de la mixité sociale, la formation de communautés de plus en plus fermées»². Une attitude trop jacobine qui s'en réfère trop facilement à l'anti-communautarisme —attitude paradoxale pour des Belges si volontiers adeptes des piliers— n'est pas sans inconvénient. R. Williams a raison de critiquer le culte de la loi unique et homogène.

Le Premier ministre anglais a immédiatement dénoncé l'archevêque de Canterbury, mais conformément à une stratégie qu'il annonçait dès mai 2007, il s'apprête à lancer un projet de loi permettant l'émission d'obligations d'État certifiées «islamiques», dites *sukuk*³. Ce n'est qu'une hypocrisie pour cacher le prêt à intérêt, mais la Grande-Bretagne peut-elle se passer des citoyens musulmans pour acquérir ses obligations?

De manière bien plus contestable, la très féministe ministre suisse des Affaires étrangères a dû porter le long voile lors de sa visite à Téhéran⁴ et le Vatican a dû reconnaître que l'islam avait maintenant dépassé en nombre les catholiques (19,2% de la population mondiale contre 17,4%)⁵.

Tenir la balance juste entre la défense de nos idées et des faits incontournables n'est pas simple.

Patrice Darteville

¹ Cf. *Le Monde* du 9 février 2008 et le texte indiqué cf. http://www.timesonline.co.uk/tol/comment/faith/article_333953.ece

² «Vers une société de ghettos?» *Le Soir* du 27 mars 2008.

³ *Le Monde* du 7 mars 2008.

⁴ *Le Monde* [d'après AFP] du 21 mars 2008.

⁵ *Le Soir* du 1^{er} avril 2008.

Le care, un travail comme les autres?

Valorisation émotionnelle, faible valeur marchande, professionnalisme, pénibilité... quelques-unes parmi les notions propres aux métiers du care qu'il est urgent de revisiter.

Faire comprendre ce qu'est le «care» et ses fondements mêmes est l'objectif de ce dossier.

Une investigation qui permet de découvrir toutes les béances que recouvre ce terme encore mal connu, et pourtant si nécessaire quand il s'agit de définir une sphère d'activités extrêmement vaste où sont reléguées les femmes.

Des métiers indispensables, souvent pénibles, peu rémunérés et qui exigent bien du professionnalisme: c'est tout le paradoxe de nos sociétés occidentales qui devront notamment faire face à un vieillissement inédit!

Le care, un travail comme les autres?	5
Le care: un nouveau combat féministe?	6
Les métiers du care	10
Les mutualités ont de l'imagination	13

La notion de *care* renvoie à une constellation d'activités de soin aux personnes et à leur environnement dont on attend qu'elles soient effectuées avec une certaine attention bienveillante. Que l'on envisage des gestes de soin dénués de toute considération pour le bien-être de leur destinataire, et il ne s'agira pas de *care*. Que l'on envisage les meilleures intentions restées lettre morte, dépourvues de toute manifestation comportementale correspondante, et il ne s'agira pas davantage de *care*. C'est dans cette articulation entre la réalisation de tâches pratiques et certaines dispositions émotionnelles ou morales à l'égard d'autrui que se situe le noyau si difficile à traduire de la notion de *care*¹. Pratiquement, le *care* renvoie à un ensemble de tâches dont le modèle dominant reste celui du maternage. Autrefois largement prise en charge par la sphère domestique et ses acteurs de prédilection, cette constellation d'activités connaît de nombreuses transformations. La professionnalisation des soins n'est pas nouvelle, mais divers facteurs influençant les structures contemporaines de l'espace et du temps privés accroissent la nécessité de recourir à des travailleurs rémunérés pour rencontrer les attentes de soins aux personnes. Dans le même temps, la spécificité de ces pratiques semble entraver leur essor professionnel.

Parmi les freins à une professionnalisation de ces tâches, il y a cette idée largement partagée selon laquelle la qualité de l'engagement pratique et moral qui anime le *care* est articulée à des sentiments d'attachement radicalement singuliers. Comment alors envisager sans réticence de déléguer à des inconnus le soin de répondre aux attentes de ceux que nous fréquentons depuis toujours, de ceux dont nous connaissons les moindres désirs, dont nous devinons les petits gestes qui tiennent à l'abri de l'inconfort? En particulier lorsque ces personnes ne sont pas elles-mêmes en mesure d'exprimer clairement leurs besoins, qu'il s'agisse de nouveau-nés, de jeunes enfants ou de personnes désorientées. Comment accepter aussi que d'autres aient accès à leur intimité sans avoir partagé notre histoire, sans avoir parcouru les tribulations temporelles qui sous-tendent une relation profonde, les engagements qui ouvrent la participation à une communauté minimale de destin, pour le meilleur et pour le pire? On le voit, l'enjeu est autant cognitif que moral: disposer d'une connaissance intime de la personne facilite le choix des gestes souhaitables; être lié à son histoire invite à se soucier d'elle comme il se doit.

Au vu de ces attachements, s'occuper de jeunes enfants, de personnes âgées, handicapées, malades ou fragilisées, c'est s'engager dans autant de tâches lourdes de responsabilités qui, si elles doivent être correctement accomplies, sont exigeantes en attention et en implication émotionnelle. Il est d'autant plus étonnant de constater que les compétences ici requises connaissent une faible valeur marchande. Les activités associées au soin sont dévalorisées au point d'être chez nous toujours davantage déléguées à des personnes occupant les positions les plus faibles sur le marché de l'emploi. Certains analystes dénoncent la décharge progressive de ces tâches vers les travailleuses immigrées des pays du Sud. La sociologue A. Russel Hochschild² attire à cet égard l'attention sur les carences de soins maternels que ces transferts de main-d'œuvre peuvent engendrer dans les pays originaires des nounous et autres nurses recrutées aux États-Unis.

Déclassement socioprofessionnel et exigences morales

Comment comprendre l'association de ce déclassement socioprofessionnel avec la hauteur des exigences morales généralement attendues pour rencontrer les attentes de sollicitude et de tact dans le soin aux êtres chers? On peut examiner plus avant cette étonnante intrication entre valorisation émotionnelle et dévalorisation professionnelle en considérant la nature de ces métiers. Quelles sont les spécificités du travail qui y est mis en œuvre? Il ne s'agit pas d'un travail reproductive au sens mécanique du terme. Les tâches reproductive peuvent dans une large mesure être formalisées et éventuellement mécanisées ou automatisées. Mais accompagner, prendre soin ou socialiser des personnes, cela ne relève pas de tâches automatisables. Agir de façon mécanique peut générer de nombreux dégâts dans ces métiers, même si une certaine routine est nécessaire à leur pratique. Prendre soin des autres, ce n'est pas un travail reproductive. Mais ce n'est pas davantage un travail productif, un travail d'auteur ou de production au sens de la *poiésis* grecque, qui est la forme de travail la plus valorisée dans notre culture. Le soin ne produit aucun objet, ne donne lieu à la création d'aucune œuvre en dehors de lui-même. Il s'agit de ce que l'on pourrait plutôt appeler un travail relationnel, un travail qui ne peut être mécanisé, et dont le produit ne peut être exhibé après

¹ Ce qui peut justifier le maintien de l'usage anglo-saxon de ce terme dans les travaux francophones. Voir P. Paperman, «Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel», dans P. Paperman et S. Laugier (sld.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éd. de l'EHESS, «Raisons Pratiques», 2005.

² A. Russel Hochschild, *The Commercialization of Intimate Life: Notes from Home and Work*, University of California Press, 2003. Barbara Ehrenreich, A. Russel Hochschild (eds.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, Metropolitan Books, New York, 2003.

coup. Comment rendre compte, décrire, comptabiliser et comparer des gestes, des attitudes, des dispositions qui échappent à l'objectivation, qui sont construits dans la relation? Cette difficulté est d'autant plus frappante que la dimension curative du soin (le *cure*) a quant à elle connu des processus de formalisation et d'objectivation propices à une large spécialisation et valorisation professionnelle.

© AFP:

«Relativement invisible, socialement et financièrement peu valorisé, le travail de care est aussi caractérisé par une forte proximité avec la vulnérabilité humaine, avec la souffrance parfois, avec la dépendance surtout.»

3 P. Molinier, *L'éigma de la femme active. Égoïsme, sexe et compassion*, Paris, Payot, 2003, p. 125.

4 M. David, «Pour une meilleure connaissance du bébé. Contributions de l'Institut Emmi-Pickler», dans Szanto-Feder (s.l.), *Loczy: un nouveau paradigme? L'institut Pickler dans un miroir à facettes multiples*, Paris, PUF, «Le fil rouge», 2002, p. 41-42.

5 *Ibid.*, p. 44.

En revanche, tant qu'il est effectué correctement, le *care* reste pour l'essentiel insaisissable. Une partie même de sa qualité réside dans sa capacité à masquer sa pénibilité. Comme le souligne la psychologue Pascale Molinier à propos du travail des infirmières, un travail sur et avec le corps: «Pour devenir un outil efficace, le corps des infirmières doit d'abord s'effacer. La fatigue, la vulnérabilité, l'irritation, la souffrance doivent disparaître pour que la présence infirmière soit apaisante»³.

Une confusion entre care et soins maternels

Relativement invisible, socialement et financièrement peu valorisé, le travail de *care* est aussi caractérisé par une forte proximité avec la vulnérabilité humaine, avec la souffrance parfois, avec la dépendance surtout. La fiabilité de l'engagement du *care giver* est arrimée, dans la sphère domestique, aux qualités compassionnelles associées au dévouement maternel. Est-il pertinent de compter sur de

telles vertus dans la sphère professionnelle? Pour la psychopédagogue Myriam David, la relation maternelle est d'une nature fondamentalement différente de la relation soignante. «La relation maternelle est une relation "continue" qui se poursuit toute la vie et au-delà. C'est une relation passionnelle, amoureuse, toujours complexe, à l'intérieur de laquelle le bébé comme la mère vit des éclans de tendresse, de colères et frustrations, inquiétude, joie, etc. Les interactions auxquelles elles donnent lieu n'ont d'autres objectifs que de vivre cette relation»⁴. Tandis que dans le cadre du soin professionnel, «c'est le soin qui est au début de la chaîne et fondateur de la relation et non l'inverse; cette relation n'est pas une fin en soi, elle résulte de la qualité du soin, mais bien sûr elle va de façon circulaire l'animer en retour»⁵. Pourtant, lorsque l'on adopte avec A. Russel Hochschild le constat d'une «extraction des ressources émotionnelles» du Sud au profit du Nord —ce «nouvel or du monde»— c'est encore une façon de reconduire la confusion entre le bon *care* et les soins maternels. C'est suggérer que si cette main-d'œuvre féminine est susceptible sans autre qualification de remplacer les mères désormais au travail, c'est que les bons soins sont essentiellement articulés à un dévouement et à une présence «maternelles». Raisonnement sans doute renforcé par l'idée que les femmes du Sud sont socialisées dans des structures familiales traditionnelles qui vont avec une forme de dévouement altruiste sur lequel

on devrait pouvoir compter.

Le travail de *care* accompli avec grâce est celui dont le destinataire ne perçoit pas la pénibilité d'exécution, celui qui manifeste les vertus de la vocation maternelle au bien-être de ses proches, dévouement associé si pas à la gratuité du moins à l'incommensurabilité. Autant d'éléments qui font voir l'idéal type du travail de *care* dans une forme de don accompli sans effort. On sait pourtant que la compassion n'a pas grand-chose de spontané, que le travail dans la proximité avec la vulnérabilité d'autrui requiert une assise professionnelle, que la pénibilité des métiers du soin n'est pas avant tout fonction de la sophistication technique dont ils font l'objet. Le diagnostic alarmiste d'une commercialisation des sentiments, d'une globalisation des affects et d'une mondialisation du *care* devrait inciter à explorer plus avant cette étonnante intrication entre valorisation émotionnelle et dévalorisation professionnelle.

Nathalie Zaccai-Reyners*
Chercheure qualifiée du FRS-FNRS
Directrice de l'Institut de Sociologie de l'ULB

* Dernier ouvrage paru sous la direction de N. Zaccai-Reyners: *Questions de respect. Enquête sur les figures contemporaines du respect*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, «Philosophie et société», 2008.

L'entretien de Stéphane Renard avec Florence Degavre

Le care: un nouveau combat féministe?

La question peut paraître provocatrice. Elle cache mal pourtant l'urgence d'une véritable reconnaissance pécuniaire et statutaire pour toutes celles qui travaillent dans l'aide et le soin aux personnes dépendantes. L'analyse de Florence Degavre, responsable du comité scientifique de l'Université des Femmes.

Dans une société vieillissante, les besoins en *care* ne cessent de croître. Mais cette réalité n'en exclut pas une autre: la faible valorisation des personnes actives dans ce secteur, essentiellement des femmes. L'économiste Florence Degavre, docteure en Sciences sociales et professeure à l'UCL, consacre ses recherches à cette problématique, dont la conceptualisation doit beaucoup à la philosophie féministe. Décryptage.

La notion de care est très vaste. Comment la définissez-vous?

| **Florence Degavre:** Dans mes recherches, je traduis le *care* par «aide et soin». Il s'agit des pratiques concrètes d'accompagnement des personnes dépendantes: personnes âgées, enfants, malades... On trouve également dans la littérature en sciences sociales d'autres définitions. En anglais, *to care* signifie aussi «se préoccuper de». Le terme désigne alors les émotions qui surgissent lorsque l'on soigne une personne ou que l'on s'occupe de son bien-être, ou encore le sentiment de devoir qui est à l'origine du *care*. Dans ce sens, les personnes qui reçoivent le *care* peuvent être capables de se débrouiller toutes seules, mais on nourrit pour elles un sentiment de devoir, d'obligation.

Vous pensez aux rapports hommes/femmes, dans le cadre d'un couple?

Absolument. Pour certain(e)s chercheur(se)s, le *care* englobe le travail domestique qui reste, comme l'aide et le soin, essentiellement assumé par les femmes. Cela explique en partie pourquoi il est souvent l'objet de travaux menés par des chercheur(se)s féministes. Le concept contemporain de *care* a d'ailleurs été forgé à l'intérieur du féminisme. Le féminisme de la deuxième vague notamment, celui des années 1960 à 1980, a porté les revendications des femmes qui souhaitaient précisément partager le travail domestique et le souci des autres. Ce partage, elles l'entendent à la fois comme une répartition des tâches plus égalitaires dans leur couple («qui ramasse les miettes sur la table?») mais aussi comme une plus grande socialisation du *care* au sein de la société. Lorsque les féministes affirment que «le privé est politique», elles percent la frontière de la famille et font passer l'idée que tout ce qui s'y passe est aussi du ressort de l'État. Ce

faisant, elles contribuent surtout à lever le voile posé sur des activités totalement «invisibilisées» jusque-là et pourtant fondamentales à la reproduction de la vie.

Quels sont les courants théoriques à l'origine du concept de care?

Le *care* plonge ses racines conceptuelles dans la sociologie, l'économie et la philosophie. Il est difficile de les démêler tant l'adoption d'une démarche féministe en sciences requiert d'emblée d'adhérer à l'interdisciplinarité. On doit aux sociologues féministes par exemple d'avoir établi le rapport entre le *care* et l'idée de rapports sociaux de sexe. Les économistes ont notamment contribué à quantifier le travail domestique sur les mêmes bases que le travail dit productif. Ces recherches vont rendre visibles à la fois l'énormité et la diversité du travail abattu à la maison par les femmes. Cette diversité —éducation, soin, ménage, cuisine...— élargit forcément le champ couvert par le *care*.

La philosophie féministe a également beaucoup influencé la trajectoire et la conceptualisation du *care*. Ainsi, l'éthique de la sollicitude —inspirée de l'*ethics of care* anglo-saxonne— est fondée sur une appréhension du monde qui laisse une place importante aux émotions et à la sensibilité, par opposition à l'éthique de la justice, principalement basée sur l'expérience rationnelle du monde. Les femmes, en raison de leur expérience du *care* (et non de leur pré-tendue nature!), sont, plus que les hommes, en rapport avec la sollicitude. Le courant de l'éthique de la sollicitude tente par conséquent de réhabiliter la place de cette expérience dans la sphère publique.

© St. R.

Florence Degavre

«Le "care", c'est le lien social, c'est ce qui donne du sens à sa vie».

care avec une prétendue essence féminine. Autrement dit, la sollicitude ne traduirait pas *la nature* des femmes, mais résulterait de leur *expérience sociale*. La nuance est importante. En revanche, l'État est pendant très longtemps resté impensé dans ce courant. Ce n'est que récemment que l'éthique de la sollicitude s'est invitée dans le champ des politiques publiques. L'éthique de la sollicitude a, ainsi, le mérite de poser d'excellentes questions: où est la sollicitude dans notre société? Quel type d'éthique est à la base des politiques qui régissent nos vies?

Quel est votre regard d'économiste sur cette question de fond?

Je défends l'idée d'une économie basée sur la reproduction étendue du vivant. Il s'agit pour moi d'encourager l'ensemble des pratiques et des comportements qui concourent aux objectifs de recomposition du lien social et de reconstitution d'un territoire de vie cohérent pour les personnes (sans injonction à la mobilité, à l'abandon d'une culture locale, etc...). Le *care* est une activité typique de la reproduction. Il poursuit un objectif bien distinct de l'accumulation désencastrée des liens sociaux sur laquelle se base l'économie actuellement. Dans une économie de reproduction, les principes (repris à la socioéconomie polanyienne) de réciprocité de redistribution sont pleinement actifs dans les échanges où le mobile du gain n'a pas le monopole. La réciprocité traduit l'idée que vous pouvez échanger des biens ou des services qui ne sont pas nécessairement équivalents sur le plan de la valeur monétaire: le but ultime de l'échange n'est pas d'accumuler mais de renforcer des liens sociaux, ou d'accroître la sécurité

en termes sociaux. Cette économie de reproduction existe déjà, d'une certaine mesure, dans les initiatives d'économie sociale, dont on ne peut plus penser qu'elle a pour seule vocation de panser les plaies provoquées par l'économie dominante.

Et la place du *care* dans tout cela?

Quand on observe le secteur du *care* en Belgique, on s'aperçoit qu'il est à cheval sur la redistribution (ressources publiques), la réciprocité (travail bénévole et travail gratuit effectué par l'entourage des usagers) et le mobile du gain (prix payés par les usagers). Il se nourrit d'une diversité de principes économiques qu'on ne retrouve plus dans d'autres secteurs. Voilà pourquoi je défends la reproduction étendue du vivant, car elle fait cohabiter tous ces échanges économiques. Mais le fait que la réciprocité, notamment dans le *care*, repose presque totalement sur les femmes est profondément insatisfaisant. Il faut donc le partager.

La situation actuelle des femmes dans le *care* n'est donc pas acceptable?

Tout à fait, et quel que soit le type de *care*. J'en distingue en effet quatre types. Première catégorie, le «*care*» formel et rémunéré. Formel parce qu'il est encadré par des lois et rémunéré par ce qu'il est payé. Il s'agit par exemple des aides familiales, des aides-ménagères, des gardes à domicile. En pratique, il est très mal rémunéré et, même sur le plan légal, il reste très imparfait. Ainsi, il a fallu de nombreuses années pour que les gardes à domicile aient enfin un statut légal. De plus, il ne propose généralement que des temps partiels, ce qui augmente en effet la flexibilité du personnel.

Seconde catégorie, le «*care*» informel et rémunéré. Il s'agit essentiellement du travail au noir. Il peut être alimenté par les travailleuses du *care* formel qui complètent leurs revenus, mais il est aussi le fait de travailleuses non déclarées et par des personnes clandestines. Ce type de «*care*»-là est fréquent en Italie, qui utilise une abondante main-d'œuvre féminine provenant des pays de l'Est pour des «salaires» de 300 ou 400 euros par mois.

Troisième catégorie, le «*care*» informel et non rémunéré. C'est le travail domestique, c'est-à-dire tout ce qui est fait gratuitement dans le cadre de la famille. Quatrième classification, enfin, le «*care*» formel et non rémunéré, c'est-à-dire le bénévolat. Il est relativement rare et se concentre sur les activités de loisirs aux personnes âgées ou d'aide à la mobilité.

Est-il possible de valoriser le poids économique de cette sphère d'activités extrêmement vaste?

Il y a encore trop peu d'études à ce propos et c'est surtout le travail domestique (une partie seulement du *care*) qui est réellement connu. On sait qu'une personne dépendante demande beaucoup de temps à son entourage, on sait aussi que les femmes ont plus de «chances» statistiquement de faire partie de cet entourage, mais on ignore le temps dévolu à chaque type de *care*.

«La sollicitude ne traduirait pas la nature des femmes, mais résulterait de leur expérience sociale.»

Les besoins en *care* sont de plus en plus importants, notamment dans les maisons de repos. Mais le personnel se fait rare, et le recours à des personnes issues de l'immigration de plus en plus fréquent. Certains vantent même le côté très maternant des femmes africaines. Ce discours ne masque-t-il pas surtout une réalité moins glorieuse, qui est celle des conditions de travail et de rémunération des travailleuses étrangères?

Il y a en effet un discours, porté d'ailleurs par certaines organisations du secteur, qui postule le fait que la culture africaine est baignée de respect pour les aînés et que les femmes issues de cette culture ont la *vocation du care*. C'est une explication de type culturaliste que je n'ai pas envie de discuter ici.

Je préfère nettement une autre explication, que vous amorcez dans votre question. Les métiers d'aide et de soin auprès de personnes âgées dépendantes —aide familiale, aide-ménagère, gardes à domicile, etc...— peuvent être très durs et ingrats. Lorsque d'autres options existent, plus qualifiantes, plus rémunératrices, on les préférera à ces métiers qui restent peu valorisés dans notre société. Quelque part, se retrouvent en position de les «choisir» les personnes qui se heurtent par ailleurs à des barrières discriminatoires. J'ai rencontré de nombreux cas de femmes issues de l'immigration, diplômées dans leurs pays d'origine, dont le cursus n'est pas reconnu en Belgique. Elles suivent alors une formation dans le secteur de l'aide aux personnes et trouvent plus rapidement un emploi qu'en essayant de faire valider leurs savoir-faire initiaux. Dans le secteur du *care* informel rémunéré, on trouve également de nombreuses «nounous» originaire

d'Amérique Latine ou des pays de l'Est. Elles ne sont pas là en raison de leur «nature» plus ou moins «maternante», mais bien en raison de la généralisation, en Europe, du modèle familial où les deux parents travaillent et aux besoins non satisfaits en matière de garde d'enfants qui en découlent.

Cette réflexion doit certainement être consolidée par d'autres recherches, mais elle présente l'avantage de mettre en scène un des paramètres centraux qui déterminent le visage du *care* aujourd'hui, à savoir la division sexuelle et raciale du travail reproductif à l'échelle internationale.

Le *care* fonctionne avec beaucoup d'énergies et d'engagements individuels, et il est rarement au cœur de mouvements sociaux revendicatifs. Sa sous-valorisation récurrente risque donc de ne guère évoluer: les pouvoirs publics se sentent finalement peu interpellés...

Il ne faut pas négliger le travail de réflexion effectué au sein des fédérations d'aide à domicile, qui ont des revendications très affirmées. Elles vont des préoccupations les plus basiques, comme l'informatisation qui faciliterait la gestion administrative, à l'extension des contingents d'heures. Ces derniers sont totalement insuffisants par rapport aux besoins et les organisations sont obligées de jongler pour tenter de réduire au maximum l'administratif au profit du soin. Si les organisations dépassent le quota, c'est à elles de les financer sur fonds propres. Ce qui revient à demander un tarif beaucoup trop élevé aux usagers.

Le féminisme a souvent été associé à un rejet de la famille et du *care*. Ne pourrait-il pas redevenir le lieu d'un nouveau combat féministe? Non pas, bien sûr, pour le réduire à une spécificité féminine —ce qui traduirait un déterminisme très contestable—, mais pour rappeler que ce secteur largement occupé par des femmes mérite la même reconnaissance statutaire et pécuniaire que n'importe quel autre secteur d'activité...

Le discours féministe est, en effet, souvent critique à l'égard du *care*. D'abord parce que le *care* est associé dans les esprits à une certaine nature «forcément» féminine, ce qui se traduit dès lors par une «injonction au soin» faites aux femmes. Ensuite parce que le *care* comme profession ne débouche pas sur des situations socioéconomiques favorables. Il faut idéalement arriver à ce que le *care* devienne une activité professionnelle enviable et qu'elle s'effectue dans de bonnes conditions de rémunération et de statut. Dans notre société vieillissante, où les personnes âgées gardent longtemps le désir de vivre autonomes, le besoin de *care* doit être pris au sérieux. J'aime la phrase de l'historienne Jane Lewis: «*On a le choix de ne pas travailler, mais pas de ne pas faire de "care".*» Tout le monde doit donc s'y mettre. Le *care*, c'est le lien social, c'est ce qui donne du sens à sa vie. Je suis persuadée qu'il y a moyen de construire une économie autour de ce projet-là.

Les métiers du care

© AFP

Si notre système de soins reste efficace, il pose néanmoins quelques questions...

Ainsi se lisait, en 1887, la description de tâches des infirmières d'une unité de soins d'un grand Hôpital de Montréal, qui, en plus de prendre soin de leurs cinquante patients, devaient se conformer aux règlements hospitaliers dont voici quelques extraits: «*Une fois par jour, l'infirmière doit balayer et laver les parquets et épousseter les meubles des patients ainsi que les rebords de fenêtres. Tous les jours, l'infirmière doit apporter un seau de charbon afin de maintenir égale la température de la salle. L'infirmière doit quotidiennement remplir les lampes à kéroïne, nettoyer les verres de lampe et tailler les mèches. La journée de travail commence à 7h et se termine à 20h. Les infirmières diplômées qui sont en bons termes avec la directrice des Soins infirmiers se verront accorder une soirée de congé par semaine afin de pouvoir être courtisée ou deux soirées, si elles vont régulièrement à l'église*», (cité par vertpomme.net, section nursing, les devoirs de l'infirmière, 2007).

Vu la sécularisation croissante de nos sociétés occidentales, nous sommes naturellement bien loin de cette époque... mais les «relents» vocationnels influencent encore insidieusement l'image du professionnel de soins, relégué au rang d'assistant corvéable du médecin, de bon à tout faire du patient, et de bénévole dévoué dont le niveau de salaire importeraient moins que la satisfaction personnelle retirée de la prise en charge compatissante d'une personne souffrante et/ou handicapée...

Est-ce réellement une façon de respecter le soignant, sa qualification, son expertise, sa disponibilité, son acuité clinique, et le souci constant avec lequel il s'occupe de la personne soignée, de ses besoins, de ses attentes, de sa volonté et de la rencontre du «détail», qui font tout «l'art de soigner»? Cette conception de charité désintéressée, aux origines principalement chrétiennes, est aux antipodes de la professionnalisation et de la reconnaissance des métiers dits du *care*. Ces métiers couvrent, au sens large, les «soignants», pour autant qu'ils soient qualifiés et que leur pratique soit reconnue et protégée, comme c'est le cas en Belgique. Ce sont principalement les métiers liés aux soins infirmiers.

Soins infirmiers: lourds et complexes

Avec 110 000 infirmières, c'est-à-dire un taux de 11 infirmières pour 1 000 habitants, la Belgique présente une des densités d'infirmières la plus élevée d'Europe.

En termes qualitatifs, à l'hôpital, avec un taux de qualification infirmière de 80 à 90%, en moyenne et tous services confon-

dus, la Belgique présente aussi une densité de qualification infirmière la plus élevée d'Europe dans les unités de soins (IBES, 2001; OCDE, 2007). Les 20% restants sont constitués par les aides-soignants, les assistants logistiques et les secrétraires.

En soins à domicile, quel que soit le statut salarié ou indépendant du praticien infirmier, les soins infirmiers sont réalisés par du personnel infirmier qualifié. La pratique «indépendante» à domicile couvre 63% de la pratique et le patient a la liberté de choix de son praticien. Le confort du patient et les activités sociales sont couvertes par les aides familiales et sanitaires.

En maisons de repos et de soins et en maisons de repos pour personnes âgées, sous l'effet de normes plus sévères, le taux de qualification infirmière croît d'année en année.

Néanmoins, en termes quantitatifs, les infirmières ressentent et se plaignent d'une charge de travail de plus en plus lourde, que ce soit en milieu hospitalier ou extra-hospitalier. En Belgique, l'équipe hospitalière d'une unité de soins générale (médecine ou chirurgie) se compose d'environ 14 ETP (Équivalent Temps Plein) par 30 lits occupés. Or, cette norme quantitative ne correspond plus vraiment à la charge réelle de travail de l'unité de soins hospitalière compte tenu de l'évolution aiguë des soins et de leur évolution technologique, de la diminution importante de la durée moyenne de séjour, du turn-over rapide des patients mais aussi... des exigences bien légitimes venant aussi bien des patients que des autorités de tutelle (inspection). De plus, l'augmentation de l'espérance de vie entraîne un vieillissement de la population qui implique le développement de la fréquence des soins aux personnes âgées et un accroissement de soins complexes et multiples associant pathologies aiguës et pathologies chroniques, dépendance physique, dépendance psychique et dépendance sociale. Enfin, en milieu hospitalier, la permanence infirmière est obligatoire 24h/24 dans les unités de soins.

De même, en soins à domicile, les soins sont devenus plus complexes, plus nombreux et plus «lourds» puisque le patient revient au domicile plus rapidement qu'auparavant après une hospitalisation ou souhaite rester au domicile le plus longtemps possible sans être hospitalisé.

Par comparaison, en termes quantitatifs, la situation vécue aux États-Unis en hôpital est bien différente. Si, aux États-Unis, le ratio de qualification infirmier est d'environ 50% dans les unités de soins hospitalières, on constate que les infirmières sont secondées par deux fois plus d'auxiliaires

ou de personnel logistique qui les déchargent ainsi des tâches non soignantes

Depuis 1960, la Belgique a la particularité d'avoir deux niveaux de formation en soins infirmiers, délivrant deux titres différents mais autorisant la même pratique générale.

Le brevet d'infirmière et le graduat/bachelier sont les deux titres reconnus pour exercer l'art infirmier en Belgique. Depuis 2006, l'infirmière graduée/bachelière, seule, peut se spécialiser dans divers domaines reconnus d'une liste officielle de «titres particuliers», dont les arrêtés d'application ne concernent, à ce jour, que la spécialisation en Soins intensifs et d'urgence et, plus récemment, la Gériatrie, pour laquelle une formation doit encore être organisée. L'infirmière graduée et l'infirmière brevetée ont aussi accès à une liste de qualifications particulières (formations plus courtes). L'enseignement de promotion sociale a créé, en 2001, des filières de formations en 5 ans d'infirmières graduées et brevetées.

Les filières de spécialisations ne sont pas les seules à permettre une évolution de carrière pour l'infirmière belge. La formation universitaire est accessible aux infirmières graduées et proposée par les écoles de santé publique des universités belges (tant au nord qu'au sud). Il s'agit, depuis l'application des Accords de Bologne, en 2004, du titre de «Master en Santé publique».

D'autre part, pour répondre à une demande de formation à l'encadrement, pour les personnes qui ne désiraient pas poursuivre d'études de niveau universitaire, l'enseignement de promotion sociale propose une formation à temps partiel de Cadres de santé donnant accès aux fonctions d'infirmières cadres de 1^{er} niveau (infirmière chef d'unités de soins). Au départ accessible aux infirmières graduées et aux infirmières brevetées (moyennant une année préparatoire complémentaire), elle est maintenant réservée aux seules infirmières graduées.

On peut constater que, petit à petit, la formation d'infirmière brevetée, ayant permis de répondre efficacement à une demande en personnel qualifié à un moment donné, est remise en question. Le brevet ne répond plus aux projets de directives européennes qui imposeront à terme (probablement à l'horizon 2010) l'enseignement supérieur comme seule filière de formation de l'infirmière pour les pays de l'UE. L'évolution actuelle voit souvent les hôpitaux engager de façon préférentielle les gradués/bacheliers. Cette filière devra donc à terme être revue, son contenu pourrait s'adapter pour conduire au titre de Bachelier, sans pour autant en diminuer les exigences. Les infirmières brevetées en fonction devront être protégées dans leur titre et leur pratique. Une restructuration majeure du système est nécessaire de telle sorte qu'une pénurie en personnel ne s'installe pas.

Trop d'infirmières ou trop peu?

Bien que l'évolution des besoins de soins, liée principalement au vieillissement de la population, démontre qu'une demande importante de personnel infirmier sera observée dans les prochaines années, il s'avère que la densité actuelle d'infirmières en Belgique devrait faire face à cette demande, pour autant que les diplômés restent sur le marché du travail et y fassent carrière et que le recrutement dans les écoles d'infirmières reste stable. Dans ce contexte, une pénurie d'infirmières n'existe donc pas en Belgique. Des études et les données européennes confirment cette affirmation (Stor-

deur et al., 2002; Pacolet et al., 2008; Lothaire, Mengal, 2001).

Il faut cependant prendre en compte l'influence importante des conditions de travail sur le recrutement et la rétention du personnel infirmier et sur la propension à travailler à temps partiel (Demotte, 2003). Plus de 40% du personnel infirmier belge travaille à temps partiel. Les mesures d'aménagement de fin de carrière diminuent encore la présence effective du personnel infirmier dans les unités de soins. Des difficultés de recrutement s'observent donc dans certaines régions.

Il faut aussi prendre en compte l'évolution estimée des besoins de soins et des besoins en personnels qualifiés et spécialisés pour répondre à l'évolution du vieillissement de la population et de la complexité des soins et des traitements dus aux co-morbidités et aux niveaux de gravité des pathologies associées chez un même patient. Cette évolution rendra probablement obligatoire une modification des normes actuelles en qualité et quantité de personnels qualifiés (Pacolet et al., 2008). La demande en personnel qualifié infirmier risque aussi de s'accroître dans le secteur des Maisons de repos pour personnes âgées et maisons de repos et de soins, de même que dans les soins et services à domicile.

Cet accroissement de la demande suppose que des moyens financiers adéquats y soient consacrés... Ce sera certainement un des enjeux importants de la politique de santé du nouveau gouvernement.

Depuis le vote de la loi du 20 décembre 1974 relative à l'Exercice de l'Art Infirmier (modifiée le 10/08/2001), qualifications et compétences du personnel infirmier ont toujours été les paramètres prioritaires de la politique de santé belge et les garants de la qualité finale des soins au patient. Il est nécessaire de rendre hommage aux «anciennes» qui ont dû réellement se battre pour obtenir ce statut spécifique. Elles ont fait ainsi de la Belgique, à cette époque, un *leader* des pays européens en matière de qualité de la formation des infirmières et de qualité de la pratique. Cette professionnalisation (tant dans l'aspect de la façon de concevoir les soins et de se soucier du suivi du patient et de son entourage, dans les moindres détails —Art Infirmier— que dans l'aspect du développement des connaissances cliniques scientifiques des soins qui permet de plus en plus à l'infirmière de justifier ses choix et décisions et d'en assumer les conséquences — Science Infirmière) est parallèle d'ailleurs avec la sécularisation des soins.

L'évolution actuelle s'oriente donc de plus en plus vers une professionnalisation accrue du travail des infirmières générales et vers une spécialisation accrue des infirmières dans les services, unités ou domaines particuliers où les normes et leurs compétences rendent leur présence obligatoire: soins intensifs et urgence, oncologie, gériatrie, pédiatrie-néonatalogie, stomathérapie et soins de plaies, santé publique, santé mentale et psychiatrie, imagerie médicale, assistance opératoire et instrumentation, perfusionniste, anesthésie.

Le respect du patient

La gentillesse est, à mon sens, une des qualités essentielles du comportement du personnel soignant et infirmier,... Elle n'est ni la seule compétence comportementale requise du personnel soignant, ni une attitude bête, complaisante ou artificielle, ni un des aspects liés à la compassion déplacée et

à la pitié! La gentillesse, pour être efficace, doit être réfléchie, consciente et appropriée à chaque personne soignée... Elle devient alors une des bases du «respect» de la personne et/ou du patient. Elle ne peut être, non plus, dissociée de la maîtrise professionnelle de l'acte de soin technique et technologique et de la justification de sa réalisation. Elle suppose une attitude active qui doit conduire le soignant non seulement à comprendre le patient et à défendre sa liberté et ses volontés, parce qu'il est en situation de fragilité et d'attente, mais aussi à lui exprimer ses directives, ses conseils et son éventuel désaccord vis-à-vis de comportements inadéquats de santé ou de comportements inadéquats de suivi des traitements et des soins. C'est ce que j'appellerais l'humanisme des soins, composante essentielle de l'Art de soigner!

L'utilité sociale des métiers du care n'est plus à démontrer. Les infirmières sont d'ailleurs particulièrement fières de leur contribution à l'efficacité des soins de santé. Elles le font savoir au travers de manifestations scientifiques de plus en plus nombreuses, mais aussi au travers de leur travail quotidien particulièrement apprécié par les patients.

Un contexte de travail de plus en plus critique

Mais il faut aussi constater une évolution des mentalités des patients et du contexte de soins. En 2006, en préparation à la Journée annuelle de l'infirmière à Charleroi, un article de presse relatait la perception d'une infirmière travaillant depuis plus de 21 ans en Unité de Soins intensifs (*Nouvelle Gazette*, 2006). L'infirmière constate que les patients ont plus de connaissances et sont plus exigeants qu'auparavant. Ils mettent plus souvent le personnel en question, ce qui peut être positif. Néanmoins, ces exigences conduisent aussi à des agressions verbales et physiques que les patients et les familles justifient par leurs droits légaux (lois sur les droits du patient 2002 et 2004).

Enfin, l'article pointe les salaires inadéquats par rapport aux niveaux de formation exigés, par rapport aux contrain-

tes d'horaires irréguliers et par rapport à un environnement de travail de plus en plus difficile et insécurisant (violences insidieuses, vols, dégradations, difficultés d'accès et de parkings des institutions de soins, manque de places en crèches, etc.).

Même si notre système de soins et ceux de nos partenaires européens proches reste efficace en termes de qualité, d'accès et de qualification des prestataires de soins, il n'en est pas de même pour beaucoup d'autres pays.

Stephen Lewis, représentant spécial des Nations unies pour le VIH/Sida en Afrique, décrivait, au Congrès quadriennal du Conseil international des Infirmières —CII— à Taipei en 2005, la situation effroyable des populations africaines victimes du sida et la situation catastrophique des systèmes de santé locaux: deux patients agonisants par lit à l'hôpital et un troisième sur une natte à même le sol, une infirmière pour surveiller, 24h sur 24h, 70 malades mourants...

La mortalité des médecins et des infirmières infectés dans l'exercice de leur profession laisse des trous béants dans les rangs du personnel, phénomène renforcé par l'émigration légitime des médecins et infirmières survivants, en quête de conditions de travail moins dangereuses et leur permettant de s'assurer une existence décente.

Les pays riches subventionnent pourtant la formation des personnels de santé des pays africains, mais ces professionnels préfèrent travailler dans les pays riches plutôt que dans leur pays d'origine.

Le rapport présenté un an plus tard par l'OMS à la Journée mondiale de la Santé tirait lui aussi (probablement un peu tard) la sonnette d'alarme (OMS, 2006): «il manque près de 4,3 millions d'agents de santé dans le monde — médecins, sages-femmes, personnel infirmier et personnel d'appui. C'est dans les pays démunis qui ont les plus grands besoins, notamment en Afrique subsaharienne, que la pénurie est la plus grave».

On constate donc deux phénomènes parallèles: d'une part, dans les pays non développés, les prestataires de soins présentent une mortalité importante et fuient vers d'autres pays plus «sécurisants»; ils sont remplacés par des prestataires peu ou non qualifiés rapidement opérationnels sur le terrain; d'autre part, dans les pays développés, on observe une tendance au remplacement des prestataires qualifiés par des prestataires moins qualifiés et un recrutement à l'étranger...

Au-delà de l'engagement européen et international et du soutien qu'ils peuvent apporter à leurs collègues d'autres pays (cela s'est encore vu récemment lors de la libération des infirmières bulgares), les infirmières et soignants belges s'impliquent de plus en plus dans les «rouages» de leur système de santé et sont plus que jamais des «professionnels responsables» au même titre que leurs collègues et partenaires de la santé: médecins, pharmaciens, dentistes, accoucheuses, kinésithérapeutes et professions paramédicales. Ils souhaitent travailler dans un système de santé ouvert, accessible et équitable pour la population. Ils soutiennent, avec leurs partenaires, l'organisation d'un système bien financé, tenant compte de besoins de soins correctement évalués et où la liberté individuelle du patient, de son entourage et du prestataire de soins est respectée.

Yves Mengal

Adjoint à la Direction Générale, CHU de Charleroi
Maître de Conférences - École de Santé Publique (ULB)
Vice-Président, Fédération Nationale des Infirmières de Belgique (FNIB).

Références:

- L. Aiken, S. Clarke, D. Sloane, J. Sochalski, J. Silber, 2002, *Hospital nurse staffing and patient mortality, nurse burnout and job satisfaction*, *JAMA*, 288:1987-1993.
- S. Clarke, L. Aiken, 2003, *Failure to rescue*. *American Journal of Nursing*, vol.103, 1, 42-47, [janv.].
- R. Demotte, 2003, *Discours d'introduction des Dialogues Santé*, Bruxelles, Ministre de la Santé, samedi 20 septembre 2003.
- IBES (Institut Belge de l'Économie de la Santé) [2001, 2002], *Compendium des Statistiques de la Santé 2001*. IBES, asbl.
- A. Jacquard, 2005, *Nouvelle petite philosophie*, Paris, Stock.
- S. Lewis, 2005, intervention, Congrès Quadriennal du Conseil International des Infirmières —CII—, représentant spécial des Nations unies pour le VIH/Sida en Afrique, Taipei, Taiwan.
- T. Lothaire, Y. Mengal, 2001, *Santé Publique et Soins Infirmiers en Europe (Stratégies et Perspectives au 21^e siècle)*, Bruxelles, Kluwer, coll. «Soins Infirmiers: la pratique».
- J. Needleman, P. Buerhaus, S. Mattke, M. Stewart, K. Zelevinsky, 2002. «Nurse-Staffing levels and the Quality of Care in Hospitals». *N. Engl J Med*, 346(22):1715-1722.
- OCDE [2007] *Health Data - Statistiques Européennes*.
- OMS 2006 «Rapport sur la santé dans le monde», Journée Mondiale de la Santé, Genève, 7 avril 2006.
- J. Paolet, X. Leroy & al., 1998, *Offre et demande de travail infirmier et soignant en Belgique, projection jusqu'en 2000 et scénarios jusqu'en 2010, Tome 1: Travail infirmier et praticiens de l'art infirmier*, SESA - UCL et HIVA - KUL.
- J. Paolet, S. Merckx, 2008, Groupe de travail - Commission de planification Infirmiers SPF santé publique, présentation 29 janvier 2008.
- SPF Économie [2004] *Statistiques de la population en Belgique*. Direction générale statistique et Information économique, 1000 Bruxelles, Belgique.
- S. Stordeur, M. Hubin, X. Leroy, 2002, «L'offre et la demande d'infirmières en Communauté française et germanophone de Belgique», *L'Hôpital Belge*, 267.

Vieillissement et dépendance

Les mutualités ont de l'imagination

À la question complexe du vieillissement, les mutuelles tentent d'apporter un éventail d'offres étudiées.

Avant d'évoquer l'action des mutualités dans le cadre du problème du vieillissement de la population, il m'apparaît important de dédramatiser celui-ci. Certes, il suscite un questionnement important, mais nous pouvons nous réjouir de la possibilité qui nous est offerte de vivre plus longtemps. Il est dès lors important de ne pas céder au catastrophisme. Si l'exercice de prévision est utile pour tenter de prendre des mesures qui puissent prévenir de graves difficultés, il ne faut pas qu'il soit instrumentalisé pour angoisser la population et biaiser un débat aussi complexe qui lie sources de financement de la sécurité sociale (pensions et soins de santé), allongement de la durée de vie au travail et retardement de l'âge de la retraite. Ces questions sont relativement récentes —ou du moins on s'en préoccupe vraiment depuis peu— et elles demandent d'être traitées avec rationalité. Et la rationalité n'exclut pas l'imagination de solutions innovantes pour un problème que l'on ne fait que découvrir.

Les bénéfices du vieillissement ne sont pas répartis de manière équitable. On vieillit d'autant mieux qu'on appartient aux couches les plus favorisées de la population. Dans une certaine mesure, le vieillissement de la population reproduit (et peut-être même les renforce-t-il) les différences sociales de la vie active. À faible revenu, faible niveau de santé, faible niveau de pension et difficultés plus grandes de logement. De plus, ce sont les personnes âgées de faible niveau social qui doivent recourir le plus à l'hébergement en maisons de repos, avec les difficultés financières bien connues qui en résultent et le nécessaire recours soit à la solidarité familiale, soit à celle des CPAS.

Le désir de rester chez soi, même lorsqu'on souffre de problème de dépendance élevé, pose la question de l'organisation et du financement des aides et soins à domicile. Il apparaît que ne peuvent rester à domicile que les personnes dépendantes qui bénéficient d'un réseau actif d'aideurs proches. Différentes études montrent que plus la personne est dépendante, plus l'aideur proche est un proche familial. Lorsque la dépendance est très sévère, l'aideur proche est le conjoint dans un cas sur deux, c'est-à-dire une personne du même âge. Ou alors ce sont les enfants, c'est-à-dire des personnes plus proches de la soixantaine que de la prime jeunesse.

Nous trouvons ici l'exemple de la difficulté de prendre les bonnes mesures. Il semble intéressant de stimuler les membres de la famille à venir en aide à une personne âgée dépendante. D'où l'idée de financer la personne aidante principale. Mais dans les faits, cet incitant ne

Pas de catastrophisme par rapport au vieillissement de la population qui doit être traité avec rationalité.

s'adresse quasi qu'à des femmes de faible niveau social, priées de quitter pour un temps le monde du travail, et brouille l'organisation de l'aide à la personne âgée au sein de la famille. Celle-ci est considérée par la fratrie comme professionnalisée en quelque sorte et la fratrie se décharge sur elle de l'ensemble de l'aide à apporter. De même, la personne aidée a-t-elle tendance à considérer l'aideur financé comme lui devant plus que les autres membres de la famille. Cette mesure pourrait avoir plus d'effets pervers que bénéfiques.

Enfin, des données plus récentes montrent qu'il ne faut pas aider la personne dépendante, mais bien soutenir l'ensemble, le groupe humain que forment la personne dépendante et ses aidants proches. Par exemple, il se pourrait être plus efficace d'attribuer une aide ménagère à la femme qui s'occupe d'une personne âgée, de manière à lui libérer du temps à consacrer à cette aide. Une autre mesure qui a connu du succès en Allemagne, en France, au Grand-Duché du Luxembourg et chez nos compatriotes néerlandophones est l'installation d'une «assurance dépendance». Divers effets pervers ont été signalés. J'en cite un pour l'exemple: le fameux lundi de Pentecôte sacrifié en France a soulevé le débat que l'on connaît. Il a surtout montré que l'assurance dépendance, en identifiant les coûts de celle-ci, tend à pointer du doigt la tranche de la population qui en a besoin et à l'identifier à un véritable «fardeau» social. Une étude réalisée en 2002 pour la partie francophone et germanophone du pays, a conclu qu'il valait mieux ne pas créer d'assurance dépendance, mais améliorer les ressources de la sécurité sociale de manière à trouver en son sein les ressources nécessaires pour assurer le financement des soins et des aides à la dépendance. Un autre problème est celui de la qualité des soins offerts à ces personnes. Ils sont souvent basés sur un certain nombre de croyances concernant la personne âgée. Le tutéloïsme du personnel soignant, la privation de la liberté de décision (tu dois prendre tes médicaments) et d'autres habitudes héritées du passé comme la surprescription de médicaments, font du personnel soignant des bienfaits malfaits. Cette expression est celle d'un gériatre et en la citant, je ne veux en aucun cas culpabiliser des personnes qui travaillent avec cœur à soigner les personnes âgées. Je veux simplement souligner combien nous manquons encore d'expertise, de connaissances et partant de formation adéquate des soignants.

Les mutualités ont une longue tradition de défense des intérêts des assurés sociaux. Devant le problème du vieillissement, elles ont développé progressivement un nouveau domaine d'expertise. Ainsi, à l'Union nationale des Mutualités socialistes, des collaborateurs se sont-ils spécialisés dans ce domaine. Ils appartiennent à différentes disciplines (service social, Espace Seniors, direction médicale, direction études, etc.), ce qui est cohérent avec la nécessaire pluridisciplinarité pour aborder ce problème complexe.

Complexité, telle est la caractéristique du vieillissement. Les mutualités connaissent les limites de leurs possibilités. Leur action doit s'insérer dans l'action politique globale, en étudiant des solutions aux problèmes qui entrent dans leurs champs d'action, en les proposant ou en les mettant elles-mêmes en place dans les limites du cadre légal de leur action. Examinons-en quelques-unes.

De l'information et du conseil

L'investissement des mutualités en termes d'information et de conseil s'inscrit dans le cadre de l'article 3 de la Loi de 1990 qui confie aux mutualités des missions d'aide, d'information, de guidance et d'assistance en vue de promouvoir le bien-être physique, psychique et social.

Plusieurs enquêtes récentes¹ ont montré le taux élevé de confiance accordée par le citoyen aux mutualités et c'est

Une des dernières publications des mutualités socialistes.

1 Enquête du journal *Le Soir* (Avril 2004) et enquête de l'UNMS (2006).

tout naturellement que les personnes âgées se tournent vers leur mutualité pour obtenir des informations. L'action sociale mutualiste renforce ce lien entre les personnes âgées et la mutualité, en se voulant proactive dans un souci d'accessibilité et de proximité.

1. Une action sociale mutualiste proactive

La mutualité socialiste, par exemple, publie une série de brochures à l'attention directe ou indirecte des seniors. Ces brochures sont conçues dans un esprit laïque et progressiste. Les thèmes y sont abordés sans tabou et l'information est précise, complète dans une approche rationaliste. Quelques exemples:

- *Mieux communiquer avec les personnes âgées désorientées*: brochure conçue pour aider à voir plus clair lorsqu'un proche bascule «de l'autre côté», dans une vision du monde qui nous échappe.
- *Petit manuel pour ne plus faire pipi quand on rit!*: petit guide ayant pour objectifs d' informer sur les causes de l'incontinence et de proposer des pistes pour les prévenir.
- *Retraite*: brochure abordant les aspects pratiques et financiers de la retraite, mais aussi et surtout les changements qu'elle implique au niveau social ou familial.
- *Soutien à un parent âgé*: guide s'adressant aux membres de la famille et à toute personne qui s'occupe d'une personne âgée en situation de dépendance.
- *Chez soi autrement*: dernier-né de la collection, ce guide fait le point sur l'ensemble des lieux de vie possibles pour une personne âgée.

2. Un Partenariat avec la Ligue libérale des pensionnés et les Mutualités chrétiennes dans le cadre de l'asbl Infor Homes Wallonie

Un partenariat entre les mutualités, leurs réseaux, la Croix-Rouge et les pouvoirs publics dans le but d'informer les aînés et leur entourage sur les structures et dispositifs pour personnes âgées (hébergement, aide et soins à domicile, projets alternatifs,...) a été créé il y a quelques années afin de garantir une politique socio-sanitaire cohérente à l'égard des personnes âgées, dans un cadre pluraliste.

Infor Homes Wallonie a en effet pour missions essentielles d'orienter efficacement le citoyen vers le lieu et le mode de vie qui répondent au mieux à ses attentes. Il s'agit de sensibiliser le grand public à la nécessité de préparer son avancée en âge en matière de lieu de vie; d'informer et de conseiller sur les différentes possibilités de lieu de vie.

En outre, Infor Homes Wallonie réceptionne et traite toute demande d'information en matière de législation et toute plainte relative à la prise en charge des personnes âgées en institution, dans un objectif de médiation ou de réorientation.

Les mutualités socialistes et chrétiennes soutiennent fortement cette association dont la présidence et la vice-présidence sont exercées en alternance par ces deux mêmes mutualités.

Pour être exhaustif, il faut signaler la publication de dépliants d'information sur les activités organisées par les mutualités à l'intention des seniors ou sur les avantages offerts dans le cadre de l'assurance complémentaire.

Des services et structures offerts

Les centres de service social des mutualités sont accessibles à toute personne qui a besoin d'une aide, d'un conseil, d'un soutien, qu'elle soit affiliée ou non à la mutualité. Ces centres sont à même de répondre à une série de problématiques liées au grand âge: allocation pour l'aide aux personnes âgées, garantie de revenus, pensions, législation AMI, tarifs sociaux (téléphone, gaz, électricité), aspects fiscaux,...

Les Centrales de Services à Domicile (CSD) offrent une série d'interventions à domicile telles que l'aide familiale, les soins infirmiers, la kiné, les repas, la mise à disposition de matériel paramédical, bref tout ce qu'il faut pour pouvoir rester à domicile malgré une perte d'autonomie.

La Mutualité socialiste possède une maison de repos à Baudour et en ouvre une deuxième incessamment à Cul-des-Sarts, avec un projet de vie qui devrait permettre aux futurs résidents d'y vivre dans une atmosphère humaine et chaleureuse.

Des mouvements des réseaux mutualistes

Je ne citerai qu'Espace Seniors, que je connais bien puisque c'est l'association pour seniors de la Mutualité socialiste. Elle organise des formations de bénévoles, des groupes de parole, des activités sportives, des conférences dans le but de favoriser la santé physique et mentale et le bien-être des seniors, et de promouvoir par l'éducation permanente leur participation active à la société.

Citons à titre d'exemple les Troubadours (seniors bénévoles faisant la lecture aux résidents des maisons de repos), les Papys et Mamys Conteurs de Rêves (lecture aux enfants hospitalisés), les formations pour seniors à l'utilisation du GSM et de l'ordinateur ainsi que les formations à la pratique du *Nordic Walking*.

Espace Seniors organise de nombreuses formations pour les aidants proches: «Quand les parents vieillissent», «INSPIRE». Notons encore les formations pour professionnels: «Accompagnement de la personne âgée», «Cap Retraite» (préparation à la retraite), ainsi qu'une remise à niveau du code de la route: «Code Seniors-Je roule cool».

Pour conclure, j'insisterais sur le fait qu'avec l'aide de nos différents experts en politique du vieillissement, les mutualités ont fermement l'intention, dans un avenir proche, de développer des actions nouvelles à l'intention des aînés. Je voudrais ici lancer trois messages: ne pas avoir peur de l'avenir, développer les connaissances pour le préparer et se fonder sur nos valeurs de solidarité pour le construire aussi au bénéfice des aînés.

Bernard De Backer

Secrétaire général de l'Union nationale des Mutualités socialistes

Mai 68 vu par ses adversaires

Les ruses infinies de la raison historique

La société française, telle qu'elle s'exprime à travers ses médias, serait-elle scotchée à Mai 68? Aurait-elle besoin à date régulière de se shooter au souvenir de la chienlit?

Depuis 1988, tous les dix, voire tous les cinq ans, elle s'inflige de sempiternelles palabres, dominées, selon le bord politique, par l'exaltation nostalgique (ah! le temps béni de la contestation!) ou la déploration prophylactique (plus jamais ça!). Durant la dernière présidentielle, Nicolas Sarkozy, fort de la certitude qu'il rencontrerait un écho favorable parmi les électeurs, a cru bon de proclamer son allergie aux idées de Mai 68 ou à ce qu'il prend pour tel. N'était-ce point, par la bande, reconnaître à l'événement le statut enviable de «pierre de touche»? On n'en sortait décidément pas: encore et toujours, c'était par rapport au séisme soixante-huitard qu'il fallait se définir.

Il y a plus de quinze ans, un spécialiste de «l'esprit viennois», William M. Johnston, s'était intéressé, dans la perspective du bimillénaire rapproché, à la vague commémorative qui submerge nos sociétés postmodernes. «Que le post-modernisme, écrivait-il, soit défini comme une forme de créativité qui refuse de se mesurer avec les avant-gardes précédentes ou, simplement, comme un réagencement enjoué d'éléments jusque-là séparés, il trouve dans les anniversaires le moyen idéal de réévaluer les autorités passées. «Nous commémorons ce que nous ne souhaitons plus prendre pour exemple»¹. Un mélange d'exorcisme et de scepticisme, une méfiance ironique à l'égard de tout militantisme ou exclusivisme culturel entreraient donc selon l'historien dans cette irrésistible pulsion à commémorer, laquelle se voit récupérée par les marchands, toujours avides de ju-teux profits.

Admettons, mais il n'en reste pas moins que Mai 68 affiche une spécificité criante parmi les faits tenus pour «commémorables» dans la galaxie post- ou hypermoderne. Au fil des temps, auprès de nombreux penseurs, il agit comme un reposoir, une obsénité à dissimuler ou à circonscrire, voire une bombe à déSAMORCER. Depuis les années 80, à la manière d'un barrage ou d'un coupe-feu, s'est mise en place une «pensée anti-68» dont nul avant Serge Audier n'avait entrepris de faire un tour complet afin d'en cartographier les obsessions, d'en tracer les limites et d'en marquer les insuffisances (pas toujours évidentes pour qui n'a pas la maîtrise de l'ensemble du dossier).

Sur ce qu'il nomme «une restauration intellectuelle», Audier, maître de conférences en philosophie morale et politique à Paris-Sorbonne, a sans doute écrit l'un des essais les plus démythificateurs du quarantième anniversaire², le reste étant composé principalement de rappels historiques ou de tentatives, collectives ou personnelles, pour élargir le débat, inscrire les faits dans la longue durée.

Si l'on s'emploie à résumer le propos très nourri d'Audier, on constate que quatre tendances concomitantes inspirent la vulgate anti-soixante-huitarde. Une tendance à détacher les événements du temps et de l'espace auxquels ils se rattachent, à les schématiser, les essentialiser, pour en faire surgir la supposée «vraie nature». Une tendance à se laisser envirer par son propre discours gentiment réducteur, à sacrifier à la rhétorique flatteuse le soin élémentaire d'appuyer ses démonstrations sur des enquêtes rigoureuses. Une tendance à méconnaître la part de répétition qui entre dans des analyses moins originales qu'elles ne le proclament. Une tendance à user et à abuser d'une explication passe-partout, celle qui, tributaire de Hegel, s'énonce en termes de «ruse de la raison historique»: les acteurs du mouvement pensaient qu'à poser certains actes, ils orientaient dans un certain sens la marche de l'Histoire; en réalité, ils n'étaient que les instruments de cette Histoire qui parlait à travers eux. Une accusation qui, bien évidemment, peut se retourner contre celui qui la profère.

«Seigneur, pardonnez-leur car ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient!». Ils se voyaient révolutionnaires, ils n'étaient qu'individualistes. Ce prêt-à-porter explicatif est mis à toutes les sauces par les adversaires de Mai qui n'hésitent jamais à manier le paradoxe, à traiter le gauchiste comme un crypto-capitaliste, à conclure, contre toute attente, du libertarisme au néolibéralisme, à passer allègrement de l'anarchisme politique au laisser-faire économique, voire à suggérer l'omnipotence de la «pierre industrielle» américaine avalant tout, y compris la contestation, pour le faire servir à son hégémonie. Ayons l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que ce travers épistémologique, si travers il y a, n'est pas seulement le fait des réactionnaires ou des champions de la restauration, mais peut séduire toute personne, de gauche ou de droite, qui éprouve le besoin subjectif de donner à tout prix un sens à ce qu'il voit. André

Des affiches à découvrir: Expositions «Mai 68. L'imagination au pouvoir» et «Mai non» au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, La Louvière, jusqu'au 17 août 2008 - www.centredalaggravure.be

Berten, qui a abordé la question au cours d'un colloque organisé à Louvain-la-Neuve, voit dans la ruse de la raison non seulement «une des composantes normales du fonctionnement de notre compétence cognitive», mais «une raison pratique», «une manière de lire le présent pour y vivre et le transformer»³.

Justement, d'aucuns auraient peut-être un reproche à faire à Serge Audier: malgré son souci de ne pas perdre de vue le contexte où s'inscrivent les actes et les discours, il ne précisera pas suffisamment le cadre historique dans lequel se déplient les différentes pensées anti-68. L'actualité brûlante (française et internationale) a-t-elle été sans effet sur l'écriture de pamphlets anti-contestataires? Dans quelle mesure exacte, par exemple, la peur du totalitarisme a-t-elle joué chez les penseurs «libéraux», trop enclins à ramener à une seule figure machiavélique les différents avatars du socialisme? L'auteur répondrait sans doute que c'eût été introduire une complexité de plus dans un dossier déjà fort complexe qui fait apparaître les sources conservatrices, voire réactionnaires de tant de prises de position apparemment inoffensives. Que de discours dits «libéraux» ne le sont que de nom! Si la lecture de *La pensée anti-68* n'a qu'un avantage, c'est celui de nous rendre plus vigilants, plus attentifs aux arrière-plans politiques d'une rhétorique qui se veut universitaire, donc intouchable, parole oraculaire proférée par la Bouche de la Vérité.

On se doute que Serge Audier consacre une part importante de son livre à la réfutation point par point de *La Pensée 68*, le pamphlet philosophique de Luc Ferry et Alain Renaut, publié en 1985. Vu l'effet de miroir que crée la confrontation des titres — d'un côté, nous avons un «essai sur l'antihumanisme contemporain», de l'autre un «essai sur les origines d'une restauration intellectuelle» —, on pourrait même aller jusqu'à soutenir qu'un mousquetaire nommé Serge Audier règle vingt ans après ses comptes avec deux sbires du Cardinal. Fondé sur une théorie à tout le moins controversée (Mai 68, résume Audier, serait une «révolution individualiste» qui «marque la mort du sujet, tout comme l'antihumanisme de Foucault, Althusser et Derrida»), l'ouvrage de Ferry et Renaut avait fait un tabac à l'époque, ce qui en dit long sur l'attente qu'il comblait dans toute sorte de milieux dont il faudrait éclairer les motivations.

Reconnaissons que tout ne doit pas en être rejeté systématiquement. La lecture des graffiti relevés en Sorbonne et publiés il y a dix ans montre l'ancre surrealiste («prenez vos désirs pour des réalités») des enrages de Mai, leur «moi pulvérisé ou désintgré», pour reprendre une expression de Ferry et Renaut⁴. Aporie ou rond Carré, le fameux slogan «il est interdit d'interdire» (qui apparaît ici sous la forme «Défense d'interdire») était typique de la schizophrénie ambiante, appelant, au nom de Sade, à la «destruction créatrice», posant des équivalences douteuses entre la police républicaine et la Gestapo ou convaincue que «l'anarchie est

l'expression suprême de l'ordre». *La Pensée 68* était sans doute un tableau partial et partiel mais, s'il est vrai que Mai 68 fut aussi un événement humaniste et consacra dans une certaine mesure la revanche de Sartre, les ambiguïtés et les contradictions des acteurs impliqués dans les événements ne seront jamais réductibles à une seule et unique interprétation. ■

Michel Grodent

Parmi les nouveaux livres sur la «chienlit»

- Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68. Une histoire collective. 1962-1981*, avec 92 photographies inédites, La Découverte, 848 p., 28 euros (tous les visages événementiels, politiques, économiques et culturels de 68; réflexions sur l'importance de la question sociale).
- Boris Gobille, *Mai 68*, La Découverte, coll. Repères, n°512, 128 p., 8,50 euros (l'inouï de Mai synthétisé).
- Jean Luc Hees, *Le roman de Mai 68*, Éditions du Rocher, 204 p., 19,90 euros (témoignage très personnel).
- Patrick Rotman, *Mai 68 raconté à ceux qui ne l'ont pas vécu*, Seuil, 168 p., 12 euros (sous forme de questions/réponses).
- Jean-François Sirinelli, *Mai 68*, Fayard, 350 p., 24 euros (Un ouvrage synthétique qui veut inscrire 68 dans l'histoire du XX^e siècle. La vision de Sirinelli est critiquée par Audier dans son ouvrage).
- Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Seuil, 23 euros (on nous annonce «un parcours exhaustif et documenté de toutes les interprétations et discours qui se sont construits autour de cette crise depuis 40 ans»).
- Christine Fauré, *Mai 68 - Jour et nuit*, Découvertes Gallimard.
- Revue *Historia*, n°736, avril 2008, 5,80 euros: Dossier, pp. 44 à 73, «Mai 68 comme on ne nous l'a jamais montré», articles sur la contestation, la grande grève, les réactions de De Gaulle. Auteur (cf. supra) et réalisateur d'un documentaire sur les événements, Patrick Rotman a participé au dossier.

1 William M. Johnston, *Post-modernisme et Bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, tr. de l'américain par P.-E. Dauzat, Presses Universitaires de France, coll. Perspectives critiques, 1992, p. 6. [c'est moi qui souligne].

2 Serge Audier, *La pensée anti-68*, La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2008, 384 p., 21,50 euros.

3 André Berten, «De la ruse de la raison», in *Les raisons de la ruse. Une perspective anthropologique et psychanalytique*, La Découverte/M.A.U.S.S., 2004, p. 79 à 91.

4 Sorbonne 68, graffiti, documents réunis et présentés par Yves Pagès, Éditions Verticales, 1998.

L'entretien de Jean Sloover avec Geneviève Ferone

Le chas de l'aiguille

En 2030, géographie et civilisation vont-elles, pour la première fois dans l'histoire, entrer en collision frontale?

Dans une bonne vingtaine d'années, nous serons plus de 7 milliards, la température de la planète, polluée et saturée de déchets, aura déjà sensiblement augmenté; le pétrole, comme toutes les énergies fossiles, sera rare et cher, les ressources vivrières seront en déclin et les terres cultivables, appauvries... En 2030, l'homme à rendez-vous avec la Terre! «*En y regardant de plus près*, écrit Geneviève Ferone¹, *2030 ressemble fortement à un chas d'aiguille face à quoi notre espèce a le choix suivant: passer à l'intérieur ou disparaître. Ce passage nécessite donc une prise de conscience immédiate et collective des enjeux. Passer par le chas de l'aiguille, c'est adopter la bonne trajectoire au degré près. En serons-nous capables?*» Rien n'est moins sûr...

Geneviève Ferone, ce qui va nous manquer pour relever victorieusement le défi climatique, dites-nous, c'est du temps: il est trop tard pour le scénario vertueux de l'anticipation, nous sommes déjà dans le scénario de l'urgence.

Pourquoi ce retard?

Geneviève Ferone: Tout simplement parce que, hormis le Protocole de Kyoto, nous n'avons pas pu anticiper le réchauffement climatique. Nous n'avons pas entendu les signaux très clairs qui, pourtant, nous ont été envoyés à temps, que ce soit en 1970 avec le rapport «Halte à la croissance?» élaboré par le M.I.T. à la demande du Club de Rome ou, en 1988, lorsque l'assemblée générale des Nations Unies a déclaré le changement climatique d'origine anthropique risque majeur pour l'humanité. En dépit de ces avertissements, nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour arracher nos économies au carbone.

¹ 2030, le krach écologique, éditions Grasset, 286 pages.

² Voir *Les limites de la planète - Mythes de la nature et de la population*, éditions Flammarion, 1994.

Qui est responsable de cette inaction?

La responsabilité est collective, mais les plus en charge de ce changement de cap étaient clairement les économies développées. À leur décharge, il faut reconnaître que les changements climatiques se sont accélérés ces dernières années, leurs effets s'accumulant chaque jour davantage. S'ajoute à cela que les instruments de mesures se sont affinés depuis les années 70 et 80; il y a vingt ans, nous n'avions pas autant d'informations qu'aujourd'hui.

Nourrir, désaltérer et traiter les déchets de 6,5 milliards de personnes vous apparaît déjà problématique, alors que nous serons 9 milliards en 2050. Vous attachez une grande importance à l'influence de la démographie sur le climat. Il y a, soulignez-vous, chaque jour, 190 000 bouches supplémentaires à nourrir! Votre vision n'est-elle pas quelque peu malthusienne? Certains démographes comme Hervé Le Bras² soutiennent que la croissance démographique ne pose pas problème?

La croissance démographique est liée à l'empreinte écologique, au sol. Lorsque l'on s'efforce de sortir l'humanité du dénuement —ce qui est un but louable—, cette empreinte, inévitablement, s'étend. Et ce, d'autant plus que nous sommes toujours plus nombreux. Si nous étions 500 millions ou 1 milliard, cela ne poserait guère de problème. Mais étant plusieurs milliards sur une planète dont la surface est constante et limitée, les difficultés sont inévitables. Surtout dans le modèle de développement qui est celui que tout le monde s'efforce d'adopter et où chacun, de plus en

plus, se déplace, consomme et rejette des déchets... Dire que la croissance démographique est problématique n'est donc pas une posture idéologique, mais une question de bon sens, un constat mathématique fondé sur la loi des grands nombres...

Sauve-qui-peut!

Les premières manifestations dramatiques du réchauffement climatique seront, selon vous, d'ordre social: «Nous devons avant tout redouter le chaos social, l'instabilité politique et l'augmentation des conflits», écrivez-vous. Vous estimez à ce propos que, au XXI^e siècle, les tensions que nous connaissons actuellement vont s'accentuer: «Outre les motifs ethniques et religieux, la majorité des conflits entre les États et les guerres civiles seront attisés par la compétition pour l'accès à toutes les richesses naturelles et la maîtrise de l'atome». Cette prédiction est assez terrifiante. Cherchez-vous à faire peur ou à hâter notre prise de conscience?

Les deux. Une croissance démographique rapide accompagnée d'une hausse de la consommation par tête débouche inévitablement, dans un monde fini, sur de la concurrence et de la rivalité. La sécurité d'approvisionnement énergétique est une préoccupation prioritaire des États soucieux de leur compétitivité économique et de leurs champions nationaux. Les intérêts des uns et des autres étant donc fort divergents, il est très peu probable que ces États se montrent très conciliants les uns envers les autres. Mon intime conviction est dès lors que les nations concernées n'arriveront pas

à s'entendre et que, à la coopération internationale, ils préféreront le repli protectionniste, le sauve-qui-peut, les jeux d'alliances, les trocs... Bref, une kyrielle de réponses en ordre dispersé, génératrice de tensions et de conflits. Imaginer le contraire suppose, entre les grandes régions du monde, une diplomatie éclairée et conciliante, des agendas convergents, un consensus sur des objectifs chiffrés pour décarboner des modèles énergétiques hétérogènes, etc. Est-ce réaliste? La Chine et l'Inde, qui ont aujourd'hui les mêmes besoins énergétiques, se concertent. Mais qu'en sera-t-il demain? Seule l'Europe s'est engagée à prendre des mesures contre le réchauffement climatique et s'efforce de promouvoir une gouvernance mondiale en la matière. Mais l'Europe n'a rien d'un géant énergétique contrairement aux États-Unis et à la Chine, l'un comme l'autre en quête de rentes. D'où mon pessimisme...

Vous jugez «creux et hypocrite» l'argument selon lequel nous ne pouvons pas freiner la croissance de l'Asie en raison de notre dette écologique à l'égard de la planète. Suggérez-vous que l'Occident pourrait imposer par les armes la frugalité aux Indiens et aux Chinois?

Je ne vais pas jusque-là. L'Europe, à supposer qu'elle le voudrait, n'a évidemment pas les moyens matériels de forcer les Asiatiques à renoncer au développement. Mais si l'on pouvait encore, il y a cinq ans, tenir le raisonnement de la dette écologique de l'Occident, cet argument n'est plus pertinent aujourd'hui, alors que la maison brûle. Continuer à le faire valoir est donc, oui, devenu hypocrite. C'est pourquoi aussi, d'ailleurs, l'idée d'un recours à la force est dépassée: les Chinois vont très vite se rendre compte par eux-mêmes qu'ils sont, autant que nous, menacés par l'incendie et qu'il leur faut changer de cap et se coaliser, pour ce faire, avec les autres États. Sortir de la pauvreté et préserver le climat sont devenus désormais un seul et même combat!

Un besoin de sens

Le pic pétrolier, c'est-à-dire le moment à partir duquel les ressources de pétrole passent par un

maximum et déclinent, sera, selon vous, atteint dans peu de temps. Un certain nombre de géologues pensent même que nous y sommes déjà. Certains observateurs dignes de foi affirment par ailleurs que la proximité de ce moment crucial est déjà à l'origine de conflits comme la guerre en Irak.

Je n'ai pas approfondi la question, mais tout le monde sait bien que l'invasion de l'Irak n'a pas été motivée par le seul souci d'y établir la démocratie. Il est clair aussi que tous les aspects liés à la sécurité énergétique sont des questions cruciales pour les États-Unis où l'éventualité d'une rupture des approvisionnements suscite une terrible inquiétude.

«Les marchés, écrivez-vous, restent imparfaits pour promouvoir les éco-solutions et n'ont pas la main verte». Et vous ajoutez: «Si le marché est myope, il faudra que la politique se charge de le guider». Ces affirmations étonnent dans la bouche d'une responsable d'une grande entreprise privée qui fait près de 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires?

J'ai terminé mon livre le 31 décembre 2007 et je suis entrée au service de «Veolia Environnement» le 1^{er} janvier 2008... La direction du groupe était néanmoins prévenue et a d'ailleurs fort bien accueilli ma démarche. Oui, le marché est myope et il réfléchit d'autant plus à court terme que nous ne disposons pas des instruments de navigation pour estimer le lointain «retour sur investissement» des options vertes. Les choix durables apparaissent donc le plus souvent comme très coûteux. Cela étant, ce n'est pas aux entreprises de prendre l'initiative de changer de cap. Il faut pour ce faire un cadre qui impose des règles du jeu claires. C'est donc au politique de prendre ses responsabilités au travers d'orientations générales univoques. Pour l'heure, tout le monde flotte...

En conclusion de votre essai, vous dites qu'il nous faut gagner du temps en attendant «le miracle énergétique et l'accès à l'énergie illimitée des étoiles». Mais une telle énergie ne serait-elle pas l'amorce d'une nouvelle

catastrophe dans la mesure où elle fournirait à l'humanité un carburant inépuisable pour continuer à gaspiller les autres ressources naturelles de la planète? Pour pérenniser l'identification funeste entre richesse matérielle et progrès humain?

Comme le rappelle le philosophe André Comte-Sponville, dans l'ordre technique et scientifique, ce qui est impossible aujourd'hui sera possible demain et tout ce qui est technique-

© Bibendum - Manufacture Michelin

Exposition «Nunc est Bibendum!...», Musée d'art Roger-Quilliot, Clermont-Ferrand - museedart.clermont-ferrand.fr
Élu «meilleur logo du siècle» en 2000, Bibendum, emblème de Michelin, vit le jour en 1898. Il reste un symbole «gentil» et sympathique de la consommation, de la voiture...

ment possible sera fait. Nous arriverons donc un jour à maîtriser la fusion nucléaire. Mais vous avez raison, cette évidence n'épuise pas le sujet: le forage technologique peut nous aider à franchir la limite sur laquelle nous allons buter, mais la technologie ne peut pas et ne pourra jamais répondre au besoin de sens. À quoi nous sert l'opulence matérielle illimitée si nous n'arrivons pas à nous entendre avec notre voisin de palier? Ce qui s'impose n'est donc, en finale, rien d'autre qu'un changement de civilisation... ■

Certificat de virginité

Hymen: porte dérobée?

La presse a fait état des demandes de certificats de virginité et de réfections d'hymen auxquelles les médecins sont confrontés de plus en plus souvent.

Ces demandes émanent en règle générale de jeunes femmes allochtones, de religion musulmane. Selon les porte-parole de certains hôpitaux, «quelques dizaines de certificats de virginité» sont délivrés annuellement par leur institution; à l'échelle de la Belgique, il y en aurait donc, sans doute, quelques centaines. Que penser de ces requêtes et comment les praticiens devraient-ils réagir?

Quelles définitions? Quels examens?

Le sujet étant plus complexe qu'il n'y paraît, entendons-nous d'abord sur les termes. *Litré* définit comme étant vierge «une jeune fille intacte de tout commerce avec un homme» et précise que cela se dit, par extension, «des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans la continence. Refaire une virginité consisterait à rendre à une femme, à une réputation, à l'honneur, la pureté qui avait été perdue».

La virginité, chez la femme, est traditionnellement associée à l'intégrité de l'hymen, membrane incomplète à l'extrémité inférieure du vagin qui souvent est rompue lors des premiers rapports sexuels. Cette rupture peut s'accompagner d'un saignement; dans certaines cultures le drap taché de sang est exposé après le premier rapport des époux afin de prouver que celui-ci vient d'avoir lieu et que la femme est arrivée vierge au mariage. Il est ainsi attesté de l'«honneur» de la femme mais aussi celui de sa famille d'origine.

Dans les trois grandes religions du Livre, la virginité a une connotation très positive: elle est associée à la pureté de l'intéressée et, comme il a été pré-

cisé, à l'honneur de sa famille. Souignons toutefois que la valorisation de la virginité a une genèse sociale profane antérieure à la prescription de la chasteté préconjugale imposée à la femme dans les communautés musulmanes. Dans ce contexte de société patriarcale, le contrôle de la sexualité féminine est une manifestation de la gestion du lignage et de la transmission. On l'observe, entre autres, dans tout le Maghreb, à l'exclusion de certaines tribus berbères. L'islam n'a fait que traduire cette norme sociale en norme religieuse¹. D'ailleurs, dans les milieux de libres-penseurs imprégnés, en dépit de leur conviction, des sournois préceptes de la morale judéo-chrétienne, le «qu'en dira-ton» avait jusque dans les années soixante du siècle dernier un caractère aussi contraignant que parmi les bien-pensants. La grossesse avant le mariage fut la cause d'innombrables drames, toutes tendances philosophiques confondues. Dans les sociétés occidentales, ce type de considération tend à disparaître avec l'évolution des mœurs, la libération de la femme et la libéralisation de la sexualité.

Telle qu'elle est définie, il faut entendre par virginité l'absence de tout rapport sexuel avec pénétration du vagin ayant entraîné une lésion identifiable de l'hymen, puisque ce dernier fait fonction d'indicateur en la matière. Toutefois, une difficulté se présente d'emblée et elle est de taille. L'hymen a en effet une configuration éminemment variable puisqu'on décrit —selon la forme de son ou de ses orifices— différents types d'hymens: *semi-lunaire*, *annulaire*, *bifenestré*, *cribriforme*. Exceptionnellement, l'hymen est *imperforé*, ce qui donne lieu à la rétention du sang menstruel à la puberté et requiert, pour en permettre l'écoulement, l'ouverture de la membrane. L'absence congénitale d'hymen n'a jamais été rapportée. D'autre part, l'hymen est fréquemment souple et doué d'élasticité et le coït n'entraîne pas systématiquement de lésions identifiables. On n'a pas connaissance d'étude qui ait déterminé avec quelle

fréquence l'hymen se déchire lors d'un premier rapport sexuel consenti. Enfin, son bord libre, jouxtant son orifice, peut être festonné. Pour le médecin sans expérience de la gynécologie de l'enfance et de l'adolescence, il est extraordinairement difficile de distinguer ces indentations de lacerations anciennes consécutives à un ou plusieurs rapports sexuels. Testut, dans son admirable traité d'anatomie², déclarait: «*Que devient alors cette croyance, si profondément enracinée dans l'esprit des masses, que la présence de l'hymen est pour la femme un signe certain de sa virginité, et n'est-ce pas le cas de répéter que cette virginité n'est pas une formation anatomique, mais, comme l'a dit Buffon, "un être moral, une vertu qui ne consiste que dans la pureté du cœur"*». Le lecteur saura accorder plus d'importance au propos de l'anatomiste qu'à celui de l'illustre naturaliste.

En conclusion, l'inspection de l'hymen souvent ne permet pas de poser un diagnostic de certitude d'absence de défloration. À supposer qu'il n'en fût pas ainsi, l'intégrité constatée de l'hymen n'exclut nullement la pratique d'autres activités sexuelles d'un caractère particulièrement intime telles que le coït intercrural ou anal, la fellation, le cunnilingus, avec un ou plusieurs partenaires, simultanément ou consécutivement. L'examen de l'hymen est donc si peu révélateur que son utilité dans la question qui nous occupe doit être considérée comme nulle. L'examen étant source d'erreurs fréquentes, il en découle que le certificat «de virginité», supposément rédigé après celui-ci, est dépourvu de valeur objective.

On pratique la reconstruction de l'hymen dans de nombreuses cliniques, éventuellement sous anesthésie locale. L'acte, assimilé par l'INAMI à la prestation n° 431756-431760 (plastique vaginale et vulvaire), donne droit à un remboursement de 94,78€. De toute évidence, les honoraires de certains médecins ne se limitent pas à ce montant. L'intervention est pour ceux qui la pratiquent en série une source de revenus appréciable.

Aspects éthiques

Dans certaines communautés, la virginité de la jeune fille revêt un caractère essentiel pour l'honneur de sa famille et elle est exposée à une véritable mort

soiale, voire pire, en cas d'infirmination de sa chasteté. L'authentification de la virginité soulève cependant des problèmes éthiques. Le médecin est tiraillé entre son désir de protéger une jeune fille exposée, en cas de refus, à des services de la part de ses proches ou de la famille du futur époux et l'aversion que lui inspire cette atteinte à l'intimité de la personne et le caractère mensonger tant du certificat que de l'acte chirurgical. L'un et l'autre contribuent au maintien de coutumes intolérables. Le Collège national des Gynécologues et Obstétriciens français s'est prononcé de façon très claire en recommandant le refus de l'examen de l'hymen et de la remise de certificats de virginité. Peu avant la rédaction de cet article, une enquête menée auprès de collègues libres-penseurs belges, français et hollandais avait révélé des divergences d'opinion considérables au sein de ce groupe de praticiens somme toute relativement homogène. Certains prônent le refus pur et simple, d'autres es-

tent qu'ils sont contraints d'accéder à la demande dans des cas précis. Ils appuient leur avis sur leur pratique de terrain ainsi que sur l'obligation médicale de répondre à un état de nécessité pour les jeunes filles, tout en reconnaissant leur embarras par rapport à une pression patriarcale inadmissible, au déni d'égalité entre les sexes et à l'influence croissante des religions.

Il est erroné de penser que si le législateur devait prendre position, les médecins ne pourraient plus émettre de certificats attestant de la virginité d'une femme. Pareille thèse méconnaît la dimension éthique de cette problématique, le dilemme que connaît le praticien quand sa patiente a affirmé qu'elle sera l'objet de sévices si ce certificat devait lui être refusé. Dans pareil cas, ce dernier ne peut être assimilé à un certificat de complaisance. Même sous le couvert d'une loi interdisant la rédaction de certificats de virginité, les médecins ne disposeront donc pas d'une réelle sécurité juridique et

Jean-Jacques Amy,
Co-président de la Fédération laïque de
Centres de Planning familial

«Laïcité et Droits de l'Homme»

La Fédération Humaniste Européenne (FHE) a organisé à Bruxelles, conjointement avec le Centre d'Action Laïque (CAL), un important colloque européen le 16 avril 2008, rehaussé par la présence et l'intervention de Jose Manuel Barroso, Président de la Commission européenne.

Animé par une douzaine d'experts, ce colloque d'une haute tenue a rassemblé au Centre Borschette une assistance de quelque 200 fonctionnaires européens, chercheurs, philosophes et représentants emblématiques du monde associatif et institutionnel.

Les organisateurs ont dressé un état des lieux ouvert et sans fard des Droits de l'Homme en Europe et dans le monde, ainsi que du rôle de la laïcité dans la défense des valeurs qui les portent.

Parmi les intervenants placés sous l'égide du président de la FHE David Pollock, on notait la présence, outre le Président Barroso, des philosophes Henri Pena-Ruiz et Édouard Delrue, des députées européennes Sophie in't Veld et Véronique De Keyser, de la sénatrice Christine Defraigne, de la Présidente de l'IHEU Sonia Eggerickx, du Prési-

dent du Centre d'Action Laïque Pierre Galand, mais également de François Becker, Andrew Copson, Rob Buiteweg, Roger Dehaybe, François Foret, Marie Heller, Jacqueline Herremans, Keith Porteous Wood et Dan Van Raemdonck. C'est à Michel Vanden Abeele qu'il est revenu de conclure les débats.

Dans son allocution, Jose Manuel Barroso a défendu l'idée selon laquelle la laïcité et les Droits de l'Homme ont façonné notre mode de vie, constituant un point de convergence de tous les héritages européens. «*On peut considérer la Déclaration des Droits de l'Homme comme un grand monument de la culture européenne*», a-t-il déclaré.

Soucieux de collégialité, il a ajouté: «*Il y a à la fois une continuité et une complémentarité entre les divers héritages qui ont donné naissance aux droits de l'Homme et aux principes fondateurs de l'État de droit et, par conséquent, de la construction européenne. Il n'y a pas de contradiction entre les [différents] fondements de ce qu'on appelle la "civilisation occidentale", berceau de la laïcité*».

Pour toute information complémentaire:
communication@laicite.be

© Bernard De Keyzer

1. I. Ben Dridi, *Le tasfih en Tunisie. Un rituel de protection de la virginité féminine*, Paris, L'Harmattan 2004, 154 p.

2. L. Testut, *Traité d'anatomie humaine*, 7^e édition, tome IV, Paris, Librairie Octave Doin 1923, p. 773.

Une interview de Carlo Freccero

Berlusconi ou l'Italie décervelée

Silvio Berlusconi revient pour la troisième fois au pouvoir. En quinze ans, il a réussi à transformer l'Italie à son image. Strass et paillettes. Culture en berne.

Les élections des 13 et 14 avril ont porté à nouveau Silvio Berlusconi sur le pavois, lui offrant la victoire à la Chambre et au Sénat. En face, le bon score du Parti démocrate emmené par l'ancien maire de Rome Walter Veltroni confirme que l'éclatement du paysage politique italien en une multitude de partis, parfois minuscules, fait progressivement place à un bipartisme à la française.

En élisant Silvio Berlusconi, les Italiens ont tourné le dos à la politique d'austérité menée par le Premier ministre sortant Romano Prodi.

Elle avait pourtant permis de réduire le déficit public du pays à 2,5%. Mais le sens de l'État n'est de toute évidence pas prioritaire pour une frange importante de la population.

Pour comprendre les courants qui traversent la société italienne, nous avons interviewé un homme de médias qui se définit comme ayant «les pieds dans la glaise». Pas un théoricien, mais quelqu'un qui a fait de près l'expérience du berlusconisme. Quelques jours avant le scrutin, à quelques centaines de mètres de la place Saint-Pierre où il a ses bureaux, il parlait: «Souvenez-vous de ce que je vais vous dire: "il" va gagner. Même au Sénat, malgré ce qu'on entend».

Carlo Freccero est un homme de télévision. Aujourd'hui président de RaiSat, une filiale du radiodiffuseur public italien RAI, il fut aussi l'un des modernisateurs des chaînes de télévision françaises France 2 et France 3. Il a également beaucoup fréquenté Silvio Berlusconi. Ils ont même tra-

AFP

vaillé main dans la main à partir de 1979. «Mais en 1992, quand il a commencé à mêler politique et médias dans le contexte de l'opération Mani Pulite (Mains propres), je l'ai quitté». En 2001, lorsque *Il Cavaliere* reviendra au pouvoir, Carlo Freccero aura droit à cinq années de placard pour avoir, en tant que responsable cette fois de la programmation de la Rai 2, imaginé une contre-programmation aux émissions diffusées par les chaînes de télévision berlusconniennes. «*Pas une attaque en règle*», se justifie-t-il, «tout simplement l'envie de proposer autre chose aux téléspectateurs».

L'homme, nous avait-on prévenu, est amer. C'est au contraire un témoin dépassionné qu'il nous a été donné de rencontrer à Rome. Freccero a longuement réfléchi au phénomène Berlusconi. Il dit chercher à comprendre, non à condamner, et nourrit une sociologie sur le sujet où l'esthétique de la réussite, les contradictions de l'Italie et la psychologie des masses jouent un

grand rôle. Il enseigne et écrit dans des journaux «même de droite». «Je suis devenu un sociologue de la télévision».

Pour la chaîne publique qu'est la RAI, quelles seront les conséquences du retour de Silvio Berlusconi à la tête du gouvernement italien? Faut-il s'attendre à le voir cadenasser là aussi l'information?

I Carlo Freccero: Pendant son précédent gouvernement, de 2001 à 2006, Silvio Berlusconi a éliminé les gens qui le gênaient à la RAI. C'est une manière de faire de la politique différente de Romano Prodi, un «technicien de Bruxelles», qui n'a fait que changer le directeur des informations de la RAI Uno. Il a préféré s'engager à diminuer le déficit public de l'Italie. Pour cela, il n'a pas hésité à prendre des mesures impopulaires, mais n'a pas eu le temps de montrer qu'il avait raison de le faire.

Lors de la campagne précédente, en 2006, Romano Prodi avait diabolisé Silvio Berlusconi. Walter Veltroni, le leader de la gauche réformiste (anciens communistes et catholiques de gauche) réunie au sein du Parti démocrate, a renoncé à cette stratégie. Il a parlé tout au long de la campagne du «principal candidat de la coalition adverse». Pourquoi?

Walter Veltroni a en effet pris la stratégie qui prévalait jusque-là à rebrousse-poil. Parce qu'elle aboutissait en fait à mettre Silvio Berlusconi au centre des élections. Veltroni, lui, a choisi de l'exorciser. Berlusconi est devenu «normal» pour l'Italie. Autrefois, il représentait une rupture. Il était dissonant. Peu à peu, avec ses télévisions, un tiers du pays a été créé à son image, avec son idéologie. Peu à peu, il devenu normal, naturel. Il est comme l'air que nous respirons. Il a créé un monde artificiel, virtuel, où les médias sont les outils de la virtualité. C'est important à comprendre. Ce pays a subi comme une mutation génétique qui fait que l'on peut y dire des choses absurdes pour un étranger. L'Italie est comme un «*Loft Story*» ou un «*Big Brother*» où Silvio Berlusconi est le protagoniste absolu. Dans ces deux reality shows gagnait celui qui était le plus naturel à la caméra.

On entend parfois dire que Silvio Berlusconi a inspiré Nicolas Sarkozy, même si cette campagne vient de démontrer que, contrairement au Français, l'Italien n'a jamais vraiment abordé les problèmes sérieux de son pays. Mais la filiation «bling bling» entre le maître et l'élève semble, elle, bien réelle.

Silvio Berlusconi a américanisé le pays. Comme aux États-Unis, il est devenu important en Italie d'avoir du succès professionnel. Il a supprimé le culturel. Ce qui compte, c'est l'argent et la réussite. En France, Sarkozy a encore un complexe d'infériorité par rapport au culturel. Il doit appeler Jacques Attali lorsqu'il aborde ce domaine. Sa gueule lui rappelle qu'il est immigré et lui impose donc d'éviter la vulgarité. En Italie, il y a encore un autre problème: autrefois, ce pays aimait les élites; or la culture n'y est plus rien.

Comment peut-on expliquer que la grande masse de la population tout

comme les nantis trouvent dans cet homme un attrait aussi puissant? On peut comprendre que ces derniers voient en lui le meilleur des leurs, d'autant qu'il leur facilite la vie au plan fiscal. Mais les autres? Nous avons aussi nos milliardaires en Belgique mais l'homme de la rue ne se prosterne pas devant eux pour autant.

Silvio Berlusconi a en effet aidé les petits entrepreneurs à étendre leurs activités et à s'enrichir. Surtout dans le Nord. Aux autres, il a donné une identité par le truchement de la télé. A ceux qui sont loin des centres-villes et de leurs lumières. Comprenez bien: les petits ne sont pas admis dans ces endroits où rayonnent la mode, l'argent, la culture. Mais, quand ils sont chez eux, brille le reflet bleu de la télévision. C'est lui, dans ces périphéries, qui a mis en place le dispositif de la nouvelle identité de valeurs. Comme dans la pub de L'Oréal, il leur dit «*Perché tu vali*». «*Parce que tu le vauds*». L'équivalent de votre «*Parce je le vauds bien*» diffusé sur les chaînes francophones. Aujourd'hui, même la télévision publique est berlusconienne. Elle est au centre même de sa stratégie car elle touche le plus grand nombre.

Mais alors, si cela est simple, s'il suffit d'avoir l'argent et les médias, pourquoi ce modèle ne fonctionne-t-il pas partout ailleurs?

Cela va arriver chez vous. Berlusconi, c'est le succès en Europe du modèle de communication électorale à l'américaine. En face, le modèle de la bourgeoisie est en crise. C'est comme si l'échelon intermédiaire entre les puissants et la masse n'existaient plus. Nous sommes ici en plein esprit américain. Les États-Unis ont réglé leurs problèmes de classe avec la consommation. L'Europe en a fait autant avec la production. Notre histoire s'est donc faite sur d'autres principes où la bourgeoisie avait d'autres valeurs.

Berlusconi a changé tout cela. Il a changé l'Italie. Dans la préface d'un ouvrage qui sortira prochainement, j'écris ceci: «*Le responsable de la communication de Poutine a confessé devant la télévision italienne qu'il avait appris de Berlusconi la technique pour affirmer impunément tout*

et le contraire de tout, en exploitant la faiblesse de la mémoire publique et du message télévisuel. Qu'on le juge ou non de manière positive, le berlusconisme a été un phénomène important et a contribué à la liquéfaction actuelle de toute vérité et certitude, de tout projet et de toute conviction politique. Il a privilégié le commérage sur l'information, le divertissement par rapport à l'engagement et le vitalisme par rapport aux bonnes manières. Surtout, il a introduit en Europe la mentalité typique américaine qui exalte la valeur du succès et du capital économique tandis qu'il voit dans le capital culturel une forme de snobisme et de suffisance».

En face, Romano Prodi c'était un «type de Belgique». Ne le prenez pas mal. Je veux dire quelqu'un de Bruxelles (Ndrl: Romano Prodi fut président de la Commission de 1999 à 2004). Il est incapable de communiquer. Il est nul.

Les stratégies de communication, c'est très bien. Mais l'Italien moyen ne se pose-t-il pas la question de savoir lequel des candidats en lice est le plus apte à gérer la chose publique au moment d'entrer dans l'isoloir?

Il y aura une crise politique en Italie, c'est sûr. Mais le Président du Conseil des Ministres ici comme ailleurs est l'homme qui doit respecter un tas de contraintes venues de l'extérieur. La Commission, la Banque Centrale européenne, etc. La politique aujourd'hui se fait à l'extérieur des frontières. Elle est mondiale. La gestion d'un pays, elle, n'est plus qu'une affaire d'effets spéciaux. ■

Propos recueillis à Rome par Pascal Martin

«En face, Romano Prodi c'était un “type de Belgique”. Ne le prenez pas mal. Je veux dire quelqu'un de Bruxelles. Prodi est incapable de communiquer. Il est nul».

Pékin suscite l'inquiétude au Katanga

Les grands opérateurs et le travail des «fourmis»

Au Katanga, le partage du «gâteau minier» entre les Occidentaux et les nouveaux venus chinois se fera au détriment des creuseurs, sinon de toute la population.

À Kinshasa, les autorités congolaises, souvent accusées de ne pas agir dans la transparence, ont frappé un grand coup en rendant publiques les conclusions de la Commission de «revisitation» (un terme jugé moins inquiétant que «révision») des contrats miniers, désormais accessibles sur le Net. Y sont exposés en détail les contrats conclus avec une soixantaine de sociétés minières, en majorité occidentales, et les griefs que la Commission leur adresse: contrats non respectés, surtout pour ce qui concerne les clauses relatives à l'environnement et à l'emploi local, lenteur dans le passage à la production proprement dite (la plupart des entreprises prolongent indûment la phase dite d'«exploration», ce qui leur permet tout de même de prélever des «échantillons»...), faiblesse de l'investissement sur fonds propres et surtout insuffisance des impôts et royalties versés au budget congolais, auquel le secteur minier ne contribue que pour 13%... Pour mener cette étude au cas par cas et prévenir toute accusation d'amateurisme, les fonctionnaires congolais ont pu bénéficier des experts du Centre Carter et des spécialistes d'une fondation créée par le financier George Soros, l'Open Society.

La mise en cause des opérateurs miniers devrait ouvrir la voie à une vaste renégociation des contrats en cours, même si les sociétés incriminées, parmi lesquelles des géants de l'industrie minière comme BHP-Billiton (américaine), la canadienne First Quantum ou l'australienne Anvil Mining, promettent de mobiliser des cabinets d'avocats et de se défendre point par point.

Cette renégociation devrait cependant être facilitée par plusieurs facteurs. Tout d'abord le fait que les «miniers» veulent rester au Congo: les teneurs

en cuivre des gisements y sont exceptionnelles et les cours du cuivre sont passés de 500 dollars la tonne au moment de la conclusion des premiers contrats à 8 500 dollars aujourd'hui. Vient ensuite la capacité de pression accrue des autorités congolaises car leur marge de manœuvre s'est élargie depuis l'irruption de la Chine. En décembre dernier en effet, le PDG de la Gécamines, l'avocat canadien Paul Fortin a négocié à Pékin durant deux mois, pour finalement promettre de céder à la Chine l'accès à 10 millions de tonnes de cuivre en échange de la construction de 3 000 kilomètres de routes, de 145 hôpitaux et centres de santé et autres travaux d'infrastructures importants. Depuis lors, les promesses se multiplient: les Chinois, qui disposent d'excédents budgétaires évalués à 100 milliards de dollars, consentent des prêts importants aux autorités congolaises et les cinq milliards de dollars annoncés en septembre 2007 atteignent déjà les 14 milliards aujourd'hui... Très récemment, au vu de la faiblesse du budget congolais (3 200 millions de dollars dont il faut déduire un tiers affecté au remboursement de la dette), la Chine vient encore d'octroyer une «rallonge» budgétaire de 250 millions de dollars à ses nouveaux amis...

Les opérateurs miniers occidentaux redoutent, s'ils font preuve de trop d'intransigeance, d'être tout bonnement éjectés de leurs positions au bénéfice des Chinois.

Le choc des titans

Le calcul des enjeux financiers et le tohu-bohu provoqué par la remise en cause des contrats ne devraient cependant pas faire oublier l'essentiel: le Congo est devenu le théâtre

d'un nouvel affrontement, économique cette fois, entre le monde occidental, soucieux de préserver l'accès à des réserves de matières premières jugées stratégiques, et la Chine, qui veut se garantir de nouvelles sources d'approvisionnement et a les moyens de ses ambitions. C'est à la lumière de ce «choc des titans» qu'il faudra, dans les mois à venir, analyser les éventuels bouleversements politiques ou militaires qui pourraient intervenir dans la région...

Au Katanga, avant-poste de la bataille pour les matières premières, la population n'est cependant pas rassurée par la prochaine arrivée des Chinois, tandis que l'euphorie suscitée par le boom minier a déjà fait place au désappointement. Les Congolais se demandent si, une fois de plus, ils ne seront pas privés des bénéfices du développement...

Qu'on en juge: selon le rapport de la Commission de revisitation des contrats miniers, un tiers du territoire national (33,6%) a été cédé sous forme de concessions aux opérateurs miniers. Des sociétés venues du monde entier ont eu accès à des photos satellites, à des cartes géologiques qui appartenaient aux archives du Musée de l'Afrique centrale à Tervuren. Dûment informés, les prospecteurs ont alors jeté leur dévolu sur des territoires prometteurs, entamant aussitôt les recherches.

Cette irruption des grands opérateurs miniers s'est traduite dans le paysage: les plateaux du Katanga se couvrent de clôtures, les sociétés de gardiennage se multiplient et surtout les bennes et les pelles géantes remplacent peu à peu les creuseurs qui exploitaient les gisements dans des conditions artisanales.

Les macro-économistes, les ONG, qui dénonçaient à juste titre le travail des femmes et des enfants, se réjouissent de cette évolution qui voit le secteur dit informel reculer au bénéfice des grandes entreprises, et tous espèrent que ces dernières créeront des emplois salariés.

La fin de l'exploitation artisanale

À court terme cependant, le Katanga pourrait connaître une véritable ex-

de 60 000 creuseurs, a aussi suscité dans la province un certain «développement par le bas», anarchique, tourné vers la consommation, mais bien réel tout de même; elle a permis d'éviter le banditisme et donné l'occasion aux militaires démobilisés de se reconvertis sans trop de peine. Cette période-là se termine: à mesure que les grands opérateurs miniers étendent leur emprise sur la province, ils délogent les villages traditionnels, empiètent quelquefois sur les cultures, et surtout ils chassent les creuseurs... Au départ, le Code minier

province. Autrement dit, les sociétés minières, quand elles s'acquittent de l'impôt, envoient les fonds dans la capitale, mais sur place, elles suppriment l'emploi des creuseurs et s'emparent des terres...

Quant aux Chinois, leur irruption provoque elle aussi des réactions mitigées. Certes, dans un premier temps, les Congolais désargentés se sont rués sur les vêtements bon marché, les chaussures, les articles électroménagers venus de Chine, éblouis d'accéder enfin à la société de consommation. Mais par la suite, ils se sont inquiétés de l'infiltration de milliers de travailleurs chinois qui ont commencé à les concurrencer dans leurs propres activités: ouvrir des commerces, créer des fours artisanaux pour retraiter la matière brute... Le gouverneur du Katanga vient ainsi d'expulser 5 000 Chinois qui vivaient au Katanga depuis cinq ans, dotés seulement d'un passeport de touristes, valable pour trois mois! Les «grands chantiers» promis par Pékin inquiètent également les locaux: pour les réaliser, les entreprises chinoises ne recourront pas à la main-d'œuvre locale, mais importeront des milliers de travailleurs (dont certains

assurent qu'il s'agit de prisonniers purgeant leur peine en Afrique...). Les entreprises locales de travaux publics dont celle du Belge Georges Forrest assurent qu'elles ne pourront jamais concurrencer ces rivaux bénéficiant d'une main-d'œuvre captive... et docile.

Si les autorités veulent désamorcer la bombe sociale qui se prépare au Katanga, elles doivent non seulement obtenir des opérateurs miniers une contribution plus élevée au budget national mais surtout veiller à une meilleure redistribution des ressources, pour que les creuseurs d'hier puissent envoyer leurs enfants à l'école et trouver du travail dans d'autres secteurs d'activité, l'agriculture par exemple.

Colette Braeckman

Belga

Une mine de cobalt katangaise dont les creuseurs sont chassés par les grands opérateurs: une bombe sociale.

plosion sociale, sinon des troubles politiques.

Depuis 2003 en effet, les 10 000 travailleurs qui avaient été licenciés par la société d'État Gécamines (moyennant une indemnité aussitôt déversée) s'étaient associés à des dizaines de milliers de sans-travail, y compris des intellectuels fraîchement diplômés, pour se lancer dans l'exploitation artisanale des gisements.

Durant des années, cette exploitation de «fourmis» a écrémé la surface et rendu plus coûteuse l'exploitation industrielle des gisements. Les creuseurs, à mains nues, ont extrait des dizaines de milliers de tonnes de matière non traitée et alimenté les usines de transformation en Zambie, en Inde, en Chine, jusqu'à ce que le gouverneur du Katanga interdise la sortie de minerai à l'état brut.

Cette exploitation artisanale qui garantissait le revenu minimum de plus

prévoyait de laisser quelques carrières à disposition des artisans, mais ces dispositions n'ayant pas été respectées, ce travail à forte intensité de main-d'œuvre est en passe de disparaître. Comme il est peu probable que les grandes sociétés opérant avec des engins mécanisés aient recours à une main-d'œuvre locale abondante, les incidents risquent de se multiplier et sur plusieurs sites, des camions ont déjà été brûlés, des installations attaquées...

Le mécontentement de la base risque de se répercuter au niveau politique: le Katanga entend bénéficier au plus vite de la disposition de la Constitution qui prévoit de rétrocéder aux provinces 40% des recettes fiscales. Pour l'instant, on en est loin: Kinshasa n'a pas encore voté de loi de péréquation des recettes et les dirigeants locaux ne reçoivent, au compte-gouttes, que 3% des recettes générées dans leur

Colette Braeckman vient de réaliser avec Yvon Lammens le documentaire «L'or noyé de Kamituga» (70 min.).

Mourir dans la dignité: un leurre ou une «œuvre»?

Retour sur la problématique de l'euthanasie et des deux cas qui ont récemment défrayé la chronique: la Française Chantal Sébire qui demandait une euthanasie et le Belge Hugo Claus* qui l'a obtenue. Se réapproprier sa mort reste difficile.

Axel Kahn est un médecin internationalement reconnu et apprécié, un biologiste et généticien de qualité, un «agnostic évolutionniste» (comme il se définit lui-même). J'apprécie sa rigueur intellectuelle, professionnelle et éthique, ses engagements sincères en tant qu'homme et que citoyen. J'achève ces jours-ci la lecture passionnante du livre dialogué qu'il vient de publier avec le philosophe Christian Godin¹. J'en recommande sans réserve la découverte à tous nos amis d'*Espace de Libertés*. Ils ne pourront que trouver extrêmement sympathique cette tentative d'esquisser les contours et le contenu d'une morale sans transcendance, d'élaborer une éthique délivrée des commandements révélés, mais soucieuse de s'enraciner dans des principes. Projet non seulement sympathique, mais surtout mené à bonne fin et avec brio.

Toutefois, une partie de cet ouvrage a créé en moi un réel sentiment de malaise: celle consacrée aux échanges philosophico-politiques entre

semblent en estimer la concrétisation inévitable pour des raisons sociologiques. Quel(s) sont donc les raisons/raisons qui, à leurs yeux, justifient leur prise de position négative? Leur choix éthico-politique me paraît fondé sur les arguments sui-

fondrait sur un mythe, celui de la volonté humaine et de l'autonomie de la personne, très discutables en fin de vie. La loi (française) actuelle n'exclut pas une certaine tolérance dont les tribunaux ont maintes fois fait preuve.

ses patients, est heureusement plus nuancé: il reconnaît le souci de mourir d'une vie digne, c'est-à-dire «mérifiant d'être vécue» (p. 242): à la limite, tout disciple d'Hippocrate qu'il continue à se vouloir, il se déclare prêt à reconnaître le droit à «mourir dans la dignité» pour les malades incurables et les grands vieillards (p. 243). Ceci ne l'empêche pas de considérer que dans le champ de la discussion éthique, le recours à ce concept est «peu commode et d'une utilité relative» (p. 244). Pour tous les deux, la «dignité» semble réduite au regard de l'autre (Levinas), à la «honte» de ne plus être ce que l'on a été ou voulu être (p. 246)...

«Vivre bien son mourir»: une aspiration et un droit essentiels

Avec tout le respect que je dois à ces éminents intellectuels, je ne puis m'empêcher de contester leurs thèses en leurs aspects les plus discutables, dans cet esprit de libre examen qui nous est cher.

Commençons par la «honte» de «perdre la face» lorsque nous sommes malades ou vieux. Mieux vaut la «honte» que la «culpabilité»² argueront d'aucuns..., une référence humaine, immanente, de préférence à une norme divine, transcendantale. Certes, mais cette stigmatisation de l'idée de «dignité» n'est-elle pas pernicieusement réductrice? La «dignité»: «une gravité qui inspire le respect» (Robert).

Ensuite il y a cette représentation négative (étonnant pour des Français...) de la «loi», accusée de porter atteinte à la «liberté des gens» (p. 250), de disoudre le sentiment de la responsabilité individuelle, alors que l'absence de loi n'exclut pas une interprétation «tolérante» (p. 222), souple (pour ne pas dire laxiste), des tribunaux... Mais la responsabilité et la liberté de qui: du *moriturus* ou du médecin? Ceci ne revient-il pas à renforcer le pouvoir

traditionnel et quasi discréptionnaire des hommes en blouse blanche? Ne laisse-t-on pas entendre, de-ci de-là, que les blocages de l'évolution législative en France seraient en partie imputables à l'efficace résistance du lobby des grands mandarins de la médecine hexagonale? Quid alors de l'insécurité juridique pour ceux qui assisteraient le demandeur d'une mort digne? Le législateur belge, en sa grande sagesse a estimé de son devoir de sortir d'une ambiguïté préjudiciable à tous... Et puis, contrairement à ce que suggèrent certains propos de nos deux auteurs, nul n'est contraint, par les lois belges, à procéder à une euthanasie contraire aux prescrits de sa morale personnelle.

Axel Kahn, fidèle à son idéal de soignant, entend avant tout «desserer l'étreinte de la douleur» (p. 262) afin que le malade puisse exprimer librement sa volonté. Intention honorable s'il en est..., mais un tel acte, de façon paradoxale, ne peut-il entraîner une annihilation complète de la volonté (la production de zombies humains)? Que devient alors l'«autonomie de la personne», cette valeur tout aussi importante aux yeux du généticien (p. 211) que l'«interdiction de tuer», cette autre valeur en jeu? Ne convient-il pas, comme il le dit lui-même, d'entendre cet appel à l'aide» (p. 264)?

Demeure alors la question du possible changement d'avis: le cas des candidats au suicide (assisté ou non) qui se disent heureux d'avoir été maintenus en vie. Argument cher à bien des médecins, étayé par leur expérience professionnelle et humaine. Argument fondé, mais implicitement destiné à culpabiliser ceux ou celles tentés d'aider à «mourir dans la dignité» les personnes en souffrance exprimant un tel désir. Argument fallacieux, selon moi: si je me suis ainsi exprimé en pleine conscience, personne n'a à se préoccuper d'un aléatoire —et impossible à prouver— changement d'opinion. J'ai pris mes responsabilités, et ce n'est pas à ceux qui respectent

ma volonté de porter le fardeau d'une culpabilité imaginaire. Au fond, le sacrilège de telles pratiques aux yeux des croyants, c'est qu'elles font de la mort une action humaine et non point l'expression d'une volonté divine...

Finalement, ce qui me frappe dans le dialogue de nos brillants duettistes, par-delà leur sincérité, leur intelligence, leur honnêteté dans leur quête éthique, c'est —malgré leur indéniable bonne volonté— le déterminisme de fait de leurs spécialités professionnelles: philosophie pour l'un, biologie pour l'autre. La mort, aidée ou provoquée, est présentée par eux en ses dimensions philosophiques et/ou médicales. Point de place pour un regard psychosociologique, point d'évocation de la possibilité d'une mort entourée, sur le modèle de celle vécue dans les sociétés anciennes ou rurales. Or, telle est bien la revendication psychologique de ceux qui souhaitent que leur mort ait un sens pour eux et pour leurs proches, le désir d'être entouré et de pouvoir délivrer un message de vie et d'espoir: «je meurs et la famille demeure». Une «belle mort» ce n'est pas seulement une mort sans souffrance, c'est aussi et surtout une mort consciente, digne, noble, humaniste, la fin lucidement décidée d'une vie vécue dans le respect de valeurs éthiques essentielles, dans la quête de la connaissance et de l'amour...

² Christian Godin, en évoquant cette distinction, l'attribue à Margaret Mead. D'après mes souvenirs, ne s'agirait-il pas plutôt d'une thèse avancée par Ruth Benedict dans son livre *Le sabre et le chrysanthème*, opposant la culture occidentale à la culture japonaise?

³ Certains seront peut-être surpris, voire choqués par le recours ici au beau mot d'œuvre. Je leur dois de préciser ce que j'entends par là. «Mourir dans la dignité» est, idéalement pour moi, une expérience unique, fruit d'un «travail», d'une préparation, mentale et sociale, de longue haleine, expérience non dépourvue d'une dimension «esthétique». Ceci à la fois dans le sens artistique de ce terme et en son sens sociologique (par référence à la notion grecque d'aesthesis, «sentir en commun»). Création et émotion. En d'autres termes, non point une «anesthésie» intensifiée, destinée à provoquer l'inconscience d'un coma définitif, mais une «esthésie» consciente et intense, un moment privilégié d'échanges et de partage. Je pourrais ajouter la notion de «bonne œuvre», prise en un sens laïque: le don à ses proches d'un message d'amour et de sérénité, non exempt de force, de beauté, de sagesse...

Marcel Bolle De Bal

* voir notre article en pages 28-29.

¹ Kahn et Christian Godin, *L'homme, le bien, le mal. Une morale sans transcendance*, Paris, Stock, 2008.

Une interview d'Alain van Crugten

Hugo Claus, un rebelle bien organisé

Hugo Claus est mort le 19 mars dernier, utilisant la loi d'euthanasie pour mettre un terme à une vie dégradée par la maladie d'Alzheimer. Le fait divers a presque éclipsé la grandeur d'une œuvre, connue surtout du public francophone par *Le chagrin des Belges*, magistralement traduit par Alain van Crugten, professeur honoraire à l'ULB. Un témoignage de première main, sur l'œuvre et l'homme. Christian Jade lui a d'abord demandé de définir le noyau central de la «nébuleuse Claus».

Alain van Crugten: Tout part de sa révolte adolescente, qui lui fait quitter l'école et sa famille à 16 ans. À partir de là, cet «autodidacte» n'a cessé de se prouver, durant soixante ans, qu'il était le meilleur en tout, mais en restant très lucide sur ses défauts. Il a passé sa vie à se prouver qu'il était bien libéré des contraintes de son enfance: famille, école, société, et surtout religion.

Sa demande finale d'euthanasie, c'est son « pied de nez » final à l'Église ?

Cet acte est dans la logique de ce «rebelle bien organisé», luttant jusqu'au bout contre toute forme d'autorité.

Cet improvisateur savait calculer ses effets. Le 17 mars, pour le vingt-cinquième anniversaire de la parution triomphale du *Chagrin des Belges* —en 1983—, le monde culturel flamand était en ébullition. Une expo et une pièce de théâtre à Anvers, un cahier spécial de douze pages dans *De Standaard*. Et le 19 mars, deux jours plus tard, il se fait euthanasier: il tire sa révérence, comme s'il voulait boucler la boucle et ne pas rater sa sortie!

C'était une sorte de «dandy de la révolte»?

A.V.C: Ce n'était pas un coquet aux allures vestimentaires. Son modèle: Baudelaire, pour qui le dandy est une «homme artificiel», qui «joue» sa vie

plutôt que de la subir. Claus avait un malin plaisir à se dire «menteur» et à faire l'éloge du mensonge. Un jeu de masques, dans la vie comme dans sa littérature, puisque lui seul savait s'il disait la vérité, même quand il prétendait mentir. Une façon aussi de se rendre insaisissable et toujours maître du jeu social et culturel. Quand il affirmait «je n'ai pas de style», c'était une façon de dire qu'il maîtrisait tous les styles, tout en restant lui-même.

La légende veut qu'un tournant de sa vie soit la rencontre avec Artaud et les surréalistes?

A.V.C: Vrai et faux. En débarquant à Paris, il a effectivement «aperçu» Artaud, dans un café de la rue Jacob... trois mois avant sa mort. Et il adorait l'œuvre de cet écorché, une figure vivante de «l'anti-père». En revanche, l'influence du surréalisme français d'après-guerre est réelle et profonde. L'évasion de la réalité et l'utilisation de l'inconscient à des fins artistiques, il en a nourri ses poèmes, ses pièces de théâtre et même des œuvres apparemment plus «réalistes», comme *Le chagrin des Belges*. Détail significatif: son premier mariage avec l'actrice hollandaise Elly Overzier, il le célébrera dans le lieu culte du surréalisme belge, «La Fleur en papier doré», «le» café littéraire surréaliste de Bruxelles tenu par Gérard Van Bruaene.

Tout aussi évidente et historiquement avérée, son appartenance au groupe Cobra?

A.V.C: Ce n'était pas un coquet aux allures vestimentaires. Son modèle: Baudelaire, pour qui le dandy est une «homme artificiel», qui «joue» sa vie

De 1949 à 1951, il sera un membre actif du Cobra. Par des amis flamands, il rencontre, à Bruxelles, Christian Dotremont et Pierre Alechinsky puis à Paris Karel Appel, Corneille, Asper Jorn. Il participe à des expositions et illustre des livres du groupe. Ainsi «Fuga», treize manières de regarder un fragment d'Alechinsky. Surtout il cultive, à leur contact, l'interaction entre écriture et arts plastiques et confirme son culte instinctif du primitivisme et de l'antirationalisme.

Artaud, le surréalisme, Cobra, il n'est bien que dans les marges de l'avant-garde?

Vivre et créer «à la marge» d'une Flandre officielle qu'il considérait comme passéeiste et réactionnaire, c'était exercer son statut d'artiste «anarchiste». Il a cultivé la provocation, avec jouissance. Ainsi, en plein «mai 1968», il écope d'un procès pour «outrage aux bonnes mœurs». Dans sa pièce «Masscheroen» (1967), il fait représenter la «sainte trinité» par trois hommes... nus. Blasphème? Non, outrage aux bonnes mœurs, puni de quatre mois de prison ferme et 10 000 FB d'amende, convertis, en appel, en quatre mois... avec sursis... et la même amende.

Même dérision pour l'Église, lors du voyage de Jean-Paul II en Belgique, en 1985. Il publie, avec le caricaturiste GAL une dizaine de poèmes illustrés caricaturant le Pontife et ses prises de position sur l'avortement et la contraception. Longtemps après, il en parle encore comme d'une bonne farce: «c'était vulgaire, hein?».

Politiquement, on peut le classer à gauche?

A.V.C: Il n'a jamais pratiqué un engagement systématique, à la Sartre ou à la Günter Grass. Mais il n'a jamais manqué de manifester, au coup par coup, des sympathies, pour Castro, à la grande époque de sa popularité ou pour le journal de gauche flamand *De Morgen*, en difficulté financière. Et surtout ses antipathies viscérales pour le Vlaams Belang et ses théories racistes.

Pour le public francophone, le succès emblématique du *Chagrin des Belges* réduit Claus à un romancier. Or il a touché à toutes les formes d'art: dessin, peinture, cinéma (scénariste et réalisateur), littérature (poésie, d'abord, nouvelle, roman et théâtre surtout).

Pour les Flamands, c'est leur plus grand homme de théâtre. Comme auteur, metteur en scène, traducteur et adaptateur de pièces anciennes, de Sénèque à Shakespeare. Il a même ambitionné un jour de devenir directeur d'un théâtre. Affectivement, il était fort attiré par les actrices de théâtre... et cinéma, dont Silvia Krystel n'est que l'exemple le plus médiatisé. Côté francophone, on ne connaît pratiquement que deux pièces «Andrea ou la fiancée du matin», défendue à l'origine par le tout jeune... Jean-Louis Trintignant. Et «Vendredi», repris périodiquement. J'espère que sa mort va donner une curiosité pour ses autres pièces, dont j'ai publié la traduction française en quatre volumes — il en reste encore deux!

© Belgique

Hugo Claus.

Ajoutez à ces deux saveurs une double lecture constante: le grand public peut le lire au premier degré comme un règlement de comptes de l'écrivain avec toutes les fausses valeurs léguées par son milieu familial, social et religieux: une énorme révolte cœdi-

pienne contre le père. Mais un public plus «lettré» peut le vivre comme un jeu de pistes littéraire où se mêlent, outre les allusions bibliques, quantité de sous-entendus littéraires, de Thomas Mann à Faulkner, mais aussi à la peinture et au cinéma. Bref, le type d'œuvre qui n'épuise jamais tout son sens.

Une anecdote significative pour conclure?

Hugo Claus se targuait, avec une pointe de dandysme, de ne jamais lire les traductions de ses œuvres. Avantage pour moi: pas de relecture taillonne, il m'a toujours fait confiance. Mais parfois, il en remettait. Un jour, en France, un journaliste nous interroge sur un prix attribué conjointement au «Chagrin» et à sa traduction française.

Dialogue: «Le journaliste: Vous devez être ravi de la bonne qualité de la traduction française de ce «Chagrin»? Hugo Claus: Puisque vous le dites, elle doit être excellente, mais je ne l'ai pas lue! Alain van Crugten: Moi aussi je suis très occupé, j'ai traduit son bouquin sans avoir eu le temps de le lire!».

Ne pas dépendre, même de son traducteur, c'est tout Claus. Mais admettre l'impertinence de ses proches, c'est tout Claus aussi. Un homme libre. ■

Propos recueillis par Christian Jade

Trois questions à Marc Englert, professeur honoraire à l'ULB et membre de la Commission de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie

Quelles sont les conditions légales d'application de l'euthanasie par un médecin en Belgique?

Marc Englert: Trois conditions principales: que le malade, qui en fait la demande, souffre d'une affection incurable grave; qu'il éprouve des souffrances physiques ou psychiques intolérables et qu'il fasse une demande claire, lucide, répétée et volontaire, sans pression extérieure.

Notre loi, largement inspirée de la législation hollandaise antérieure, vient d'être adoptée par le Luxembourg. Quant à la législation suisse, elle est différente. Un cas récent et dramatique en France prouve que les grands pays européens devraient adopter des dispositions similaires. La dramatisation par la presse de ces cas de détresse peut faire bouger le monde politique et le législateur.

La dramatisation de la mort par euthanasie d'Hugo Claus a suscité la réprobération du cardinal Danneels. Votre analyse?

Le Cardinal est dans le droit fil de la doctrine de l'Église, qui veut que l'homme doit mourir de «mort naturelle», ce qui pour moi est une exigence inhumaine. Mais il faut préciser que depuis 2002, sur 2 000 euthanasies légales, la Commission, dont je fais partie, n'a eu à examiner que sept ou huit cas d'euthanasie pour cause de maladie d'Alzheimer. La condition de «lucidité» exigée est rarement possible dans cette affection; et la douleur de quitter la vie est très dure à supporter, de l'aveu même d'Hugo Claus. La très grande majorité des demandes concerne d'ailleurs des cancers en phase terminale.

Certains souhaitent une révision de la loi actuelle pour l'étendre à certains cas de démence et aux enfants. Votre sentiment?

Je trouve la loi actuelle très efficace et je crains plutôt ceux qui veulent la restreindre que ceux qui veulent l'étendre. En Flandre, où ont lieu 80% des cas d'euthanasie, des institutions hospitalières ont déjà ajouté aujourd'hui des conditions restrictives que certains souhaitent généraliser. ■

C. J.

À Paris, au Centre Pompidou

Louise Bourgeois, la femme araignée

Tout comme l'œuvre de Joseph Beuys, celle de Louise Bourgeois doit se lire selon une trame auto-biographique livrée de manière parcellaire

«Comme artiste je suis un être puissant. Au quotidien, je suis comme une souris derrière le calorifère.»

Louise Bourgeois

Rien ne prédisposait cette jeune fille de bonne famille née à Paris en 1911 à devenir, sur le tard, cette artiste mondialement reconnue, cette mamy coquine posant insolemment pour

meure avec la gouvernante anglaise: «Mon enfance n'a jamais perdu sa magie, elle n'a jamais perdu son mystère, ni son drame».

C'est une blessure qu'elle tentera de guérir en 1938 en épousant l'historien d'art américain, Robert Goldwater qu'elle suit à New York. C'est là, à partir de 1945, que débute sa carrière artistique avec ses «femmes-maisons» qui sont, comme l'écrit Gaston Bachelard à propos de la demeure, «corps et âme»: Louise la déracinée tente de stabiliser ses émotions. D'ailleurs dans les années 50, c'est à cause

du mal du pays qu'elle érige des totems sur le toit de son immeuble, abandonnant la peinture pour une sculpture exorcisme, sublimant souffrance et frustration sur des objets totémiques. Certaines pièces comme «L'Aveugle guidant les aveugles» annoncent le Minimalisme mais Bourgeois leur adjoint une valeur symbolique et une dimension primitiviste. Elle abandonne le bois dans les années 60 pour leur préférer des matériaux plus souples comme le plâtre et le latex qui conviennent mieux à son approche désormais organique. La maison devient nid, elle l'habite d'un œuf,

elle sculpte la spirale et la matrice, elle autopsie son propre corps et accouche d'œuvres dérangeantes et violentes qui sont autant de mamelles et de phallus, ce qu'elle cache derrière le mot «Cumulus» en référence aux nuages cumulus. Ainsi sa «Fillette» de 1968 est-elle un énorme phallus en latex suspendu comme un trophée barbare, dénonçant l'ambivalence des sexes, opposant le dur au mou, la force virile à la faiblesse de la fillette prépubère.

Lorsqu'elle perd

brusquement son mari en 1973, elle en profite

pour liquider l'image lancinante du père en convoquant seins et phallus pour un festin cannibale intitulé «La Destruction du père». Elle s'attaque maintenant au marbre pour des œuvres à caractère fragmentaire dont les démembrements castrateurs annoncent le mobilier des «Cellules» des années 90. Ces cellules sont des œuvres clés dans son périple, elles confirment l'importance capitale de la maison maintenant vue de l'extérieur et que le spectateur observe en voyeuriste. Bourgeois y théâtralise sa mémoire et exorcise les fantômes de son enfance, nous invitant à un basculement dans un inconscient qui grouille de pensées incestueuses à travers de troublantes connexions familiales, on croirait entendre la voix caressante du père, la claudication de la sœur, le bruit des aiguilles maternelles. Car la figure maternelle y est très forte, n'est-elle pas l'araignée parce qu'elle était «aussi intelligente, patiente, propre et utile, raisonnable, indispensable qu'une araignée». Pourtant on ne peut s'empêcher de frissonner devant cet arachnide monstrueux dont les pattes grêles emprisonnent la cellule aux tapisseries élimées. Ces dernières années, elle a privilégié le textile, tissu et laine crochetée pour façonner des têtes d'idoles primitives ou des poupées entremêlées dans d'impossibles orgies.

À 96 ans, Louise Bourgeois travaille inlassablement sur son passé car, dit-elle, «il faut abandonner son passé tous les jours, ou bien l'accepter, et si on n'y arrive pas, on devient sculpteur». Telle une moderne Pénélope, elle tisse chaque jour la trame de ses souvenirs traumatiques et fantasmés pour mieux les défaire la nuit venue, ralentissant à l'infini le cours du temps afin d'attendre, non pas Ulysse l'amant mais bien ce père détesté d'avoir été trop adoré. ■

Ben Duran

Louise Bourgeois: liquider l'image lancinante du père, «The Destruction of the Father», 1974, plâtre, latex, bois, étoffe, lumière rouge - Courtesy Cheim and Read, Galerie Karsten Greve and Galerie Hauser & Wirth. Photo Rafael Lobato.

L'exposition Louise Bourgeois, Centre Pompidou, Paris. Jusqu'au 2 juin 2008. Tous les jours sauf le mardi. Le catalogue, sous la direction de Marie-Laure Bernadac & Jonas Storsve, 320 pp. 39,90 €.

© Louise Bourgeois

Robert Mapplethorpe avec un phallus sous le bras, la septuagénaire! Son père Louis et sa mère Joséphine restaurent des tapisseries anciennes et Louise grandit dans un univers de couturières parmi les pelotes de laine et les aiguilles. À onze ans, la petite Pénélope dessine les parties manquantes des tapisseries. Deux événements marquent son adolescence: une sœur boiteuse encombrée d'une prothèse et un père qui les trahit à de-

meure avec la gouvernante anglaise: «Mon enfance n'a jamais perdu sa magie, elle n'a jamais perdu son mystère, ni son drame».

C'est une blessure qu'elle tentera de guérir en 1938 en épousant l'historien d'art américain, Robert Goldwater qu'elle suit à New York. C'est là, à partir de 1945, que débute sa carrière artistique avec ses «femmes-maisons» qui sont, comme l'écrit Gaston Bachelard à propos de la demeure, «corps et âme»: Louise la déracinée tente de stabiliser ses émotions. D'ailleurs dans les années 50, c'est à cause

du mal du pays qu'elle érige des totems sur le toit de son immeuble, abandonnant la peinture pour une sculpture exorcisme, sublimant souffrance et frustration sur des objets totémiques. Certaines pièces comme «L'Aveugle guidant les aveugles» annoncent le Minimalisme mais Bourgeois leur adjoint une valeur symbolique et une dimension primitiviste. Elle abandonne le bois dans les années 60 pour leur préférer des matériaux plus souples comme le plâtre et le latex qui conviennent mieux à son approche désormais organique. La maison devient nid, elle l'habite d'un œuf,

elle sculpte la spirale et la matrice, elle autopsie son propre corps et accouche d'œuvres dérangeantes et violentes qui sont autant de mamelles et de phallus, ce qu'elle cache derrière le mot «Cumulus» en référence aux nuages cumulus. Ainsi sa «Fillette» de 1968 est-elle un énorme phallus en latex suspendu comme un trophée barbare, dénonçant l'ambivalence des sexes, opposant le dur au mou, la force virile à la faiblesse de la fillette prépubère.

Lorsqu'elle perd

brusquement son mari en 1973, elle en profite pour liquider l'image lancinante du père en convoquant seins et phallus pour un festin cannibale intitulé «La Destruction du père». Elle s'attaque maintenant au marbre pour des œuvres à caractère fragmentaire dont les démembrements castrateurs annoncent le mobilier des «Cellules» des années 90. Ces cellules sont des œuvres clés dans son périple, elles confirment l'importance capitale de la maison maintenant vue de l'extérieur et que le spectateur observe en voyeuriste. Bourgeois y théâtralise sa mémoire et exorcise les fantômes de son enfance, nous invitant à un basculement dans un inconscient qui grouille de pensées incestueuses à travers de troublantes connexions familiales, on croirait entendre la voix caressante du père, la claudication de la sœur, le bruit des aiguilles maternelles. Car la figure maternelle y est très forte, n'est-elle pas l'araignée parce qu'elle était «aussi intelligente, patiente, propre et utile, raisonnable, indispensable qu'une araignée». Pourtant on ne peut s'empêcher de frissonner devant cet arachnide monstrueux dont les pattes grêles emprisonnent la cellule aux tapisseries élimées. Ces dernières années, elle a privilégié le textile, tissu et laine crochetée pour façonner des têtes d'idoles primitives ou des poupées entremêlées dans d'impossibles orgies.

À 96 ans, Louise Bourgeois travaille inlassablement sur son passé car, dit-elle, «il faut abandonner son passé tous les jours, ou bien l'accepter, et si on n'y arrive pas, on devient sculpteur». Telle une moderne Pénélope, elle tisse chaque jour la trame de ses souvenirs traumatiques et fantasmés pour mieux les défaire la nuit venue, ralentissant à l'infini le cours du temps afin d'attendre, non pas Ulysse l'amant mais bien ce père détesté d'avoir été trop adoré. ■

Claire et concise

L'exposition de la Tate Modern est bien structurée (une habitude!). Elle éclaire sans chichis «parisiens» les affinités et les parallèles, la façon dont les expérimentations des uns et des autres trouvaient un écho dans le travail de l'autre.

Un enrichissement mutuel. Picabia était peintre, Man Ray photographe

Duchamp, Man Ray et Picabia à la Tate

Trois amis

Jusqu'au 26 mai, la Tate Modern de Londres propose un ensemble passionnant. Traité séparément à de nombreuses reprises, les trois copains de Picasso et de Kiki (de Montparnasse) ont su lier la spiritualité dans ses deux acceptations à travers des relations personnelles, amicales et artistiques plus instinctives qu'«intellectuelles» et fuyant les stéréotypes...

Marcel Duchamp, Man Ray et Francis Picabia furent avant tout des figures à vocation internationale. Tous trois en grande partie «étrangers» à leur pays d'origine, ils surent évoluer dès l'abord en dehors de toute convention et loin de l'esprit franchouillard de l'époque. C'est ensemble qu'ils lancèrent Dada à New York durant la Première Guerre mondiale, mais s'ils réussirent à rester amis tout au long de leur vie (un fait assez remarquable dans l'histoire de l'art au XX^e siècle), c'est souvent à des milliers de kilomètres de distance. Inaugurant ainsi le nomadisme moderne, ils partageaient avant tout une conception identique de l'existence, avec un goût commun et prononcé pour l'ironie, l'humour, la boutade ainsi qu'un intérêt très prononcé plus qu'explicite pour la sexualité et l'érotisme.

Libres penseurs, Duchamp, Man Ray et Picabia n'eurent de leur vie aucune patience pour les conformismes, qu'ils n'affrontèrent cependant pas en direct afin de garder tout leur potentiel créatif.

L'exposition couvre toute la durée d'activité des trois artistes, soit près de 40 ans d'amitiés stimulantes. Elle présente notamment une sélection de «ready-made» et aussi le célèbre «Optical Cinema» de Duchamp. Les «Rayographies» de Man Ray, photographies sans caméra, figurent parmi les images les plus remarquables de la période de l'entre-deux-guerres.

Réunissant un vaste corpus d'objets et de pièces (un total de 380: prévoir 3 à 4 heures si l'on veut s'imprégner

Marcel Duchamp (1887-1968), *Nu descendant un escalier*, 1912 - Courtesy of Philadelphia Museum of Art.

véritablement), l'exposition s'étend jusqu'aux œuvres tardives nettement moins intéressantes, hélas, à part la sélection de la série des «Monstres» et des «peintures de points».

Un événement!

Pour la première fois en Europe, «Étant donné, 1946-66», la pièce majeure et posthume de Duchamp, est présentée dans une nouvelle version. Exposée seulement après la mort de l'artiste, l'œuvre basique est en présentation permanente au Philadelphia Museum of Art.

On observera au demeurant que nombre d'œuvres, notamment de Man Ray, n'ont été que très rarement — ou jamais — vues en public, ce qui pour un artiste de cette trempe est assez surprenant. On conviendra que la visite de cet ensemble unique ne se discute guère. Tout cela rythmé par les éclats de rire des trois humoristes/humanistes que les pédants s'empresseront de sacrifier bien avant leur mort...

On rit avec eux des avanies de notre condition humaine. ■

Olivier Swingedau

La Tate Modern (Millbank, Southwark) est ouverte tous les jours de 10h à 18h. nocturnes jusqu'à 22h les vendredis et samedis. L'ensemble sera présenté à Barcelone du 18 juin au 21 septembre. Eurostar Bxl-Londres en 2h10. Attention! Le train arrive désormais en gare de St Pancras/King's Cross, récemment rénovée. Tout sur www.tate.org.uk

Goldoni à Pékin

Isaïa Iannaccone avec qui j'ai eu le plaisir de m'entretenir est un érudit polyvalent plutôt inclassable. Fer-vent maoïste lorsqu'il était étudiant en chimie à Naples dans les années 70, il rêvait alors de traduire en italien l'œuvre du Grand Timonier. Devenu professeur de chimie, il se mit à l'étude du chinois. S'il n'a finalement jamais traduit le petit livre rouge, il est en revanche parvenu à réunir sa formation scientifique et sa passion pour la Chine. Tout en enseignant la chimie, il a été professeur au très prestigieux *Istituto Universitario Orientale* de Naples où il occupait la chaire —faite sur mesure— d'Histoire des sciences et techniques chinoises. Depuis lors, il est devenu chercheur à l'Observatoire astronomique de Paris. Par chance pour les —nombreux!— profanes en sciences chinoises, en bon Napolitain, I. Iannaccone est également un conteur disert. D'où son envie de sortir des cénacles universitaires, de raconter des histoires au grand public et de lui faire partager sa fascination pour l'Empire du Milieu.

© AFP/Vollet

En 2006, paraissait *L'ami de Galilée* (Stock). Ce premier roman a aussitôt été un best-seller traduit en six langues. L'ami en question est l'humaniste allemand Johann Schreck, dit Terrentius, médecin, botaniste, astronome et mathématicien. Inquiété par l'Inquisition, il rejoint les rangs de la Compagnie de Jésus afin de s'embarquer pour la Chine des Ming où il espère pouvoir poursuivre ses recherches dans un climat plus tolérant. Mais l'Inquisition le traque jusqu'à Pékin... Ce roman historique, un polar érudit, fournit à l'auteur l'occasion de raconter la rencontre entre les sciences européennes et chinoises, une rencontre qui résume en somme sa propre biographie de chimiste et sinologue.

Carlo Goldoni (1707-1793), Venise, maison de Goldoni.

Goldoni. Cette fois-ci, c'est autour de la rencontre entre les arts d'Europe et de Chine que se tisse la trame du roman qui, à nouveau, nous emmène de Rome à Pékin en passant par les salons littéraires de Paris où Goldoni s'entretient avec Voltaire et croise Casanova. Point de départ historique de l'aventure: en 1760, l'opéra *La Buona Figliola* de Goldoni est accueilli à Rome par un immense succès. L'art goldonien fait évoluer la *Commedia dell'arte* vers l'opéra proprement dit où, pour la première fois, le livret est mis au service de la musique (signée Piccinni). Or, cette

œuvre fut aussi le premier opéra occidental à être joué en Chine. Cela se passait en 1775. Dans quelles circonstances passa-t-il de Rome à Pékin? Nul ne le sait, mais ici l'imagination du romancier prend la relève: l'impératrice, passionnée de théâtre et de musique, somme son impérial époux de la laisser devenir actrice. Les jésuites profitent de l'occasion d'être expulsés de Chine (leur Compagnie vient de surcroît d'être supprimée par le pape Clément XIV) et espèrent regagner les faveurs de l'empereur en faisant jouer pour son épouse l'illustre opéra. Et voilà Goldoni introduit au sein de la Cité interdite!

Les chapitres du livre alternent entre l'Europe et l'Asie, et le style de l'auteur s'adapte à cette double localisation. Les chapitres européens sont écrits dans une langue vive, nerveuse, rapide, où l'on croirait reconnaître l'impétuosité de Goldoni. Au contraire, les chapitres chinois sont lents et rythmés comme le serait un rite confucéen. Mais de nombreux ponts —et des bateaux!— sont jetés entre les deux univers: le grand eunuque de la cour impériale est la réplique asiatique du cas- trat italien, tout comme l'impératrice amateur d'opéra est le pendant oriental de la chanteuse romaine. Un roman original à découvrir d'urgence, en attendant le troisième tome qui clôturera cette trilogie italo-chinoise aux accents autobiographiques. Car, cela mérite d'être souligné, Isaïa Iannaccone a épousé une Taiwanaise metteur en scène d'opéra et chanteuse baroque. Se non é vero... ■

Xavier De Schutter